T3 2020
Rapport trimestriel

40 semaines closes le 3 octobre 2020

WESTON GEORGE WESTON LIMITÉE

DEPUIS 1882

Notes de bas de page

1) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2020 de la société.
2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».
3) À lire en parallèle avec la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2020 de la société.
4) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Rapport de gestion

Aperçu			3
Indicateurs de performance clés			4
1.	Performance financière globale		6
	1.1	Résultats d'exploitation consolidés	6
	1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	16
2.	Résultats des secteurs d'exploitation à présenter		18
	2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	18
	2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	22
	2.3	Résultats d'exploitation de Weston Foods	24
3.	Situation de trésorerie et sources de financement		25
	3.1	Flux de trésorerie	25
	3.2	Situation de trésorerie	27
	3.3	Composantes de la dette totale	29
	3.4	Situation financière	32
	3.5	Notation	32
	3.6	Capital social	34
	3.7	Arrangements hors bilan	35
4.	Résultats d'exploitation trimestriels		36
5.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière		37
6.	Risques d'entreprise et gestion des risques		38
7.	Mise à jour concernant la COVID-19		39
8.	Norme comptable entrée en vigueur		40
9.	Mesures financières non conformes aux PCGR		40
10.	Énoncés prospectifs		50
11.	Informations supplémentaires		51

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2020 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 52 à 86 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2019 de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2020 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »), Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada. Weston Foods est une entreprise de produits de boulangerie en Amérique du Nord qui fabrique des pains, des petits pains, des petits gâteaux, des beignes, des biscuits, des gâteaux, des tartes, des cornets, des gaufres, des produits de boulangerie artisanaux et plus encore. À la clôture du troisième trimestre de 2020, la participation véritable de GWL dans Loblaw, dans Propriétés de Choix et dans Weston Foods s'établissait respectivement à 52,2 %, 61,5 % et à 100 %.

Dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales, tandis que le terme « siège social de GWL » sert à désigner les résultats financiers et les mesures non consolidés de GWL, comme les dividendes versés par GWL à ses actionnaires ou les flux de trésorerie reçus par GWL grâce à ses entreprises en exploitation. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 185 du Rapport annuel 2019 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 » et la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 16 novembre 2020.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 3 octobre 2020 et au 5 octobre 2019 ou pour les périodes de 16 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes. Se reporter à la rubrique 1.1, « Résultats d'exploitation consolidés », et à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées » du présent rapport de gestion.

Résultats consolidés

16 209 $ **+6,5 %** par rapport au T3 2019	**983 $** **+11,2 %** par rapport au T3 2019	**1 715 $** **+3,3 %** par rapport au T3 2019	**10,6 %** **-30 pdb** par rapport au T3 2019
PRODUITS	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION**	MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA[1)]	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA[1)] (%)
303 $ **+339,1 %** par rapport au T3 2019	**362 $** **-7,4 %** par rapport au T3 2019	**1,96 $** **+345,5 %** par rapport au T3 2019	**2,35 $** **-7,5 %** par rapport au T3 2019
BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES[1)]	**BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE ($)**	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE[1)] ($)

Siège social de GWL[2)]

191 $ **+141,8 %** par rapport au T3 2019	**307 $** **+802,9 %** par rapport au T3 2019	**0,53 $** **+0 %** par rapport au T3 2019	**10,0 %** **-40 pdb** par rapport au T3 2019
ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION[1)]	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES DU SIÈGE SOCIAL DE GWL[1)]	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION ($)	MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL[1)] SUR UNE BASE ANNUELLE (%)

1) Se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.
2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Indicateurs de performance clés

Au 3 octobre 2020 et au 5 octobre 2019 et pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

PRODUITS

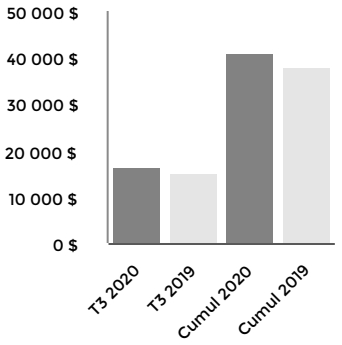

T3 2020	**16 209 $**	**+6,5 %**	
T3 2019	15 226 $		
Cumul 2020	**40 899 $**	**+7,6 %**	
Cumul 2019	38 002 $		

Notre performance

Les produits ont augmenté au troisième trimestre et pour l'exercice 2020 à ce jour, en raison essentiellement de la croissance affichée par le secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par la diminution du chiffre d'affaires de Weston Foods attribuable à l'incidence de la COVID-19.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

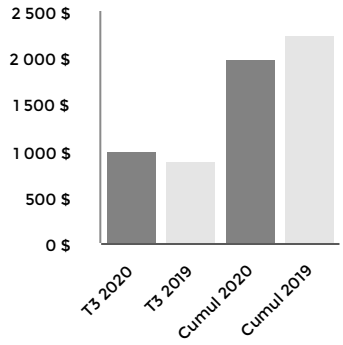

T3 2020	**983 $**	**+11,2 %**	
T3 2019	884 $		
Cumul 2020	**1 982 $**	**-11,5 %**	
Cumul 2019	2 240 $		

Notre performance

Le résultat d'exploitation a augmenté au troisième trimestre de 2020 en raison de l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de certains profits non récurrents, en partie contrebalancés par la diminution enregistrée par Weston Foods qui a découlé de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes.

La diminution pour l'exercice à ce jour a été attribuable essentiellement à l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et au recul de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, de Weston Foods et de Propriétés de Choix en raison de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA[1)]

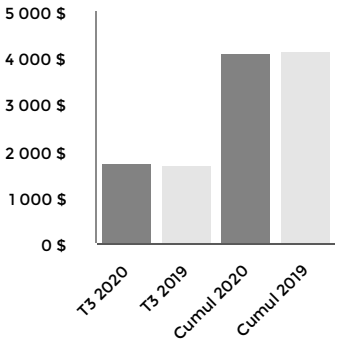

T3 2020	**1 715 $**	**+3,3 %**	
T3 2019	1 661 $		
Cumul 2020	**4 106 $**	**-0,6 %**	
Cumul 2019	4 132 $		

Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA[1)] a augmenté au troisième trimestre de 2020, ce qui s'explique principalement par l'augmentation enregistrée par Loblaw et par certains profits non récurrents, en partie contrebalancés par la diminution enregistrée par Weston Foods en raison de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes.

La diminution pour l'exercice à ce jour a été attribuable essentiellement aux diminutions enregistrées par Weston Foods et Propriétés de Choix en raison de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes, contrebalancées en partie par certains profits non récurrents et par l'augmentation enregistrée par Loblaw compte tenu de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes..

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES[1)]

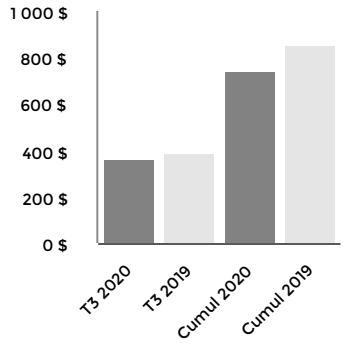

T3 2020	**362 $**	**-7,4 %**	
T3 2019	391 $		
Cumul 2020	**743 $**	**-13,1 %**	
Cumul 2019	855 $		

Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice disponible aux porteurs d'actions ordinaires[1)] a diminué au troisième trimestre de 2020 en raison de la hausse du montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat[1)] et de l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)], facteurs partiellement contrebalancés par l'amélioration globale de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation des secteurs d'exploitation de la société, compte tenu de l'incidence de la COVID-19, et par certains profits non récurrents.

La diminution pour l'exercice à ce jour a été attribuable essentiellement à la hausse du montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat[1)], à l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)] et à la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société en raison de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes.

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA[1)] (%)

10,6 %	**-30 pdb**
T3 2020	par rapport au T3 2019
10,0 %	**-90 pdb**
Cumul 2020	par rapport à 2019

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE[1)] ($)

2,35 $	**-7,5 %**
T3 2020	par rapport au T3 2019
4,82 $	**-13,0 %**
Cumul 2020	par rapport à 2019

1) Se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.
2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL[1)]

Par suite de la réorganisation de Propriétés de Choix en faveur de GWL, la direction évalue les capacités de génération de trésorerie du siège social de GWL[2)] en fonction des entrées de trésorerie qu'elle reçoit de ses filiales en exploitation. En conséquence, les flux de trésorerie disponibles[1)] du siège social de GWL sont fondés sur les dividendes reçus de Loblaw, les distributions reçues de Propriétés de Choix et les entrées nettes de trésorerie reçues de Weston Foods, déduction faite des charges, des intérêts et des impôts sur le résultat payés par le siège social.

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Montant ajusté du BAIIA[1)] de Weston Foods	**62 $**	72 $	**121 $**	167 $
Dépenses d'investissement de Weston Foods	**(52)**	(55)	**(109)**	(124)
Distributions de Propriétés de Choix	**109**	84	**245**	243
Dividendes de Loblaw	**117**	118	**235**	233
Impôts sur le résultat recouvrés (payés) de Weston Foods	**12**	–	**14**	(7)
Autres	**(57)**	(140)	**(68)**	(104)
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation[1)] du siège social de GWL	**191 $**	79 $	**438 $**	408 $
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	**169**	–	**261**	–
Siège social de GWL et coûts de financement[i)]	**(51)**	(42)	**(99)**	(84)
Impôts sur le résultat payés	**(2)**	(3)	**(9)**	(15)
Flux de trésorerie disponible[1)] du siège social de GWL	**307 $**	34 $	**591 $**	309 $

i) Inclus au poste « Autres et intersectoriel », le siège social de GWL comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

Au 3 octobre 2020 et au 5 octobre 2019 ou pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION[1)] DU SIÈGE SOCIAL DE GWL[2)]

191 $	**+141,8 %**
T3 2020	par rapport au T3 2019
438 $	**+7,4 %**
Cumul 2020	par rapport à 2019

Notre performance

Augmentation au troisième trimestre principalement attribuable à la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de Weston Foods comptabilisée au poste « Autres » et à la hausse des distributions de Propriétés de Choix, toutes deux imputables au calendrier.

Augmentation pour l'exercice à ce jour principalement attribuable à la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de Weston Foods comptabilisée au poste « Autres » en raison du calendrier.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES[1)] DU SIÈGE SOCIAL DE GWL[2)]

307 $	**+802,9 %**
T3 2020	par rapport au T3 2019
591 $	**+91,3 %**
Cumul 2020	par rapport à 2019

Notre performance

Augmentation au troisième trimestre et pour l'exercice 2020 à ce jour principalement attribuable au produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à la variation favorable des entrées nettes liées aux entreprises en exploitation.

DETTE NETTE DU SIÈGE SOCIAL DE GWL[2)]

193 $	**-65,8 %**
T3 2020	par rapport au T3 2019
565 $	
T3 2019	

Notre performance

Diminution principalement attribuable à l'augmentation des liquidités et des placements à court terme et à la réduction de la dette totale.

Se reporter à la rubrique 3.2, « Situation de trésorerie », du présent rapport de gestion pour obtenir le calcul de cette mesure.

Rapport de gestion

1. Performance financière globale

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

Loblaw a enregistré d'excellents résultats au cours d'un trimestre encore considérablement touché par la COVID-19, comme l'illustrent la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables, la forte croissance des services en ligne et l'amélioration des marges, le tout soutenu par les importants investissements de 85 millions de dollars effectués afin d'assurer la sécurité des clients et collègues. Loblaw a maintenu son engagement visant à améliorer la proposition de valeur globale aux clients et elle a poursuivi ses activités promotionnelles. Au cours du trimestre, Loblaw a réalisé deux importantes annonces en ce qui a trait à ses secteurs de croissance stratégiques Paiements et récompenses et Réseau de soins de santé relié, soit le lancement de *PC Argent*, l'investissement dans Maple Corporation et le lancement de l'appli *PC Santé*, laquelle permet aux Canadiens d'obtenir des services financiers et des services de soins de santé en ligne tout en profitant des récompenses du programme de fidélisation *PC Optimum*.

Les résultats de Propriétés de Choix reflètent la solidité du bénéfice, l'augmentation des recouvrements de loyer, la diminution des provisions pour créances douteuses et la reprise des activités d'investissement après un deuxième trimestre difficile. Au cours du troisième trimestre, Propriétés de Choix avait recouvré 98 % de ses loyers contractuels, ce qui souligne une fois de plus la stabilité de son portefeuille de première nécessité. Propriétés de Choix a continué de soutenir ses locataires qui ont été touchés par la pandémie en leur offrant un allègement de loyer par l'intermédiaire d'un report de loyer et d'autres arrangements, notamment en participant au programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (« AUCLC »), et a comptabilisé une provision pour créances douteuses de 4 millions de dollars liée à certains montants en souffrance. En outre, Propriétés de Choix a réalisé trois acquisitions et une cession au troisième trimestre, ce qui est conforme à son engagement continu de renforcer son bilan en améliorant la qualité du portefeuille et en réduisant l'effet de levier.

Le chiffre d'affaires de Weston Foods s'est accru au cours du troisième trimestre de 2020 par rapport au deuxième trimestre, alors que des détaillants en alimentation ont commencé à rouvrir les comptoirs de produits de boulangerie dans leurs magasins et que les restrictions imposées par les gouvernements à l'égard des restaurants ont été assouplies dans plusieurs régions. Au cours du troisième trimestre de 2020, Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19 de 4 millions de dollars qui ont trait à l'intensification des mesures en matière de santé et de sécurité afin de protéger ses collègues. Malgré l'assouplissement de certaines restrictions liées à la COVID-19 au troisième trimestre, les résultats financiers d'un exercice à l'autre de Weston Foods continuent de refléter l'incidence défavorable de la pandémie sur les ventes dans certaines catégories des secteurs de la vente au détail et des services alimentaires. Sur le plan de l'exploitation, les niveaux de service et l'efficacité de la production se sont améliorés, et les avantages tirés du programme de transformation de Weston Foods ont continué de se manifester.

La solidité de la situation de trésorerie de la société et sa capacité à répondre aux demandes sans cesse changeantes dans le contexte actuel nous positionnent avantageusement à long terme.

Les résultats de la société tiennent compte de ce qui suit :

- l'incidence de la COVID-19. Pour plus d'information, il y a également lieu de consulter la rubrique 2, « Résultats des secteurs d'exploitation à présenter », la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », et la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 » , du présent rapport de gestion;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement lorsque le prix des parts de fiducie diminue.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation	Variation	40 semaines closes les		Variation	Variation
	3 oct. 2020	5 oct. 2019	(en $)	(en %)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	(en $)	(en %)
Produits	**16 209 $**	**15 226 $**	**983 $**	**6,5 %**	**40 899 $**	**38 002 $**	**2 897 $**	**7,6 %**
Résultat d'exploitation	**983 $**	**884 $**	**99 $**	**11,2 %**	**1 982 $**	**2 240 $**	**(258) $**	**(11,5) %**
Montant ajusté du BAIIA[1)]	**1 715 $**	1 661 $	54 $	3,3 %	**4 106 $**	4 132 $	(26) $	(0,6) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA[1)]	**10,6 %**	10,9 %			**10,0 %**	10,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[i)]	**729 $**	**701 $**	**28 $**	**4,0 %**	**1 855 $**	**1 770 $**	**85 $**	**4,8 %**
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**323 $**	**517 $**	**(194) $**	**(37,5) %**	**586 $**	**1 697 $**	**(1 111) $**	**(65,5) %**
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)]	**308 $**	296 $	12 $	4,1 %	**831 $**	794 $	37 $	4,7 %
Impôt sur le résultat	**162 $**	**103 $**	**59 $**	**57,3 %**	**327 $**	**298 $**	**29 $**	**9,7 %**
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat[1)]	**221 $**	177 $	44 $	24,9 %	**494 $**	482 $	12 $	2,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif[1)]	**26,4 %**	21,5 %			**26,9 %**	24,5 %		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	**317 $**	**83 $**	**234 $**	**281,9 %**	**664 $**	**(201) $**	**865 $**	**430,3 %**
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**303 $**	**69 $**	**234 $**	**339,1 %**	**630 $**	**(235) $**	**865 $**	**368,1 %**
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[1)]	**362 $**	391 $	(29) $	(7,4) %	**743 $**	855 $	(112) $	(13,1) %
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	**1,96 $**	**0,44 $**	**1,52 $**	**345,5 %**	**4,08 $**	**(1,55) $**	**5,63 $**	**363,2 %**
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[1)] (en dollars)	**2,35 $**	2,54 $	(0,19) $	(7,5) %	**4,82 $**	5,54 $	(0,72) $	(13,0) %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 155 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 (157 millions de dollars en 2019) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (392 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Loblaw et lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart et d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 (4 millions de dollars en 2019) et de 22 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (6 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Au troisième trimestre de 2020, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 303 millions de dollars (1,96 $ par action ordinaire), en hausse de 234 millions de dollars (1,52 $ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette hausse découle de l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 263 millions de dollars (1,71 $ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une diminution de 29 millions de dollars (0,19 $ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessous.

- L'incidence favorable nette de 263 millions de dollars (1,71 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle de ce qui suit :
    - l'incidence favorable de 181 millions de dollars (1,19 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2020;
    - l'incidence favorable de 39 millions de dollars (0,25 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
    - l'incidence favorable de 22 millions de dollars (0,14 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

- La diminution de 29 millions de dollars (0,19 $ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société découle de ce qui suit :
    - l'augmentation du montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat[1)] attribuable à l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la tranche non imposable du profit découlant de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix, comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », et à l'incidence de certains éléments d'impôt non déductibles;
    - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
    - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)];
    - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes;

    facteurs contrebalancés en partie par
    - l'incidence favorable de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, y compris l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes;
    - certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix et comptabilisés lors de la consolidation au poste « Autres et intersectoriel », comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) ».

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[1)] s'est établi à 362 millions de dollars (2,35 $ par action ordinaire), en baisse de 29 millions de dollars (0,19 $ par action ordinaire), ou 7,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019, en raison de la diminution de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 630 millions de dollars (4,08 $ par action ordinaire), comparativement à une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 235 millions de dollars (1,55 $ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2019. Cette hausse de 865 millions de dollars (5,63 $ par action ordinaire), ou 368,1 %, découle essentiellement de l'incidence favorable nette de 977 millions de dollars (6,35 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en partie contrebalancée par une diminution de 112 millions de dollars (0,72 $ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessous.

- L'incidence favorable nette de 977 millions de dollars (6,35 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
    - l'incidence favorable de 1 012 millions de dollars (6,59 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2020;
    - l'incidence favorable de 106 millions de dollars (0,69 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw;

    facteurs en partie contrebalancés par
    - l'incidence défavorable de 108 millions de dollars (0,70 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
    - l'incidence défavorable de 18 millions de dollars (0,12 $ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;

- La diminution de 112 millions de dollars (0,72 $ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société, en raison de ce qui suit :
    - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods et, de Propriétés de Choix attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes, comme il est décrit ci-dessous;
    - l'augmentation du montant ajusté de la charge d'impôt sur le résultat[1)] attribuable à l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la tranche non imposable du profit découlant de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix, comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », et à l'incidence de certains éléments d'impôt non déductibles;
    - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)];
    - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;

  facteurs en partie contrebalancés par
    - certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix et comptabilisés lors de la consolidation au poste « Autres et intersectoriel », comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) »;
    - l'apport positif de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[1)] s'est établi à 743 millions de dollars (4,82 $ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, en baisse de 112 millions de dollars (0,72 $ par action ordinaire), ou 13,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019, en raison de la diminution de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus.

PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)
	3 oct. 2020	5 oct. 2019			**3 oct. 2020**	5 oct. 2019		
Loblaw	**15 671 $**	14 655 $	1 016 $	6,9 %	**39 428 $**	36 447 $	2 981 $	8,2 %
Propriétés de Choix	**309 $**	324 $	(15) $	(4,6) %	**949 $**	971 $	(22) $	(2,3) %
Weston Foods	**592 $**	638 $	(46) $	(7,2) %	**1 539 $**	1 633 $	(94) $	(5,8) %
Autres et intersectoriel	**(363) $**	(391) $			**(1 017) $**	(1 049) $		
Chiffres consolidés	**16 209 $**	15 226 $	983 $	6,5 %	**40 899 $**	38 002 $	2 897 $	7,6 %

Les produits ont augmenté de 983 millions de dollars, ou 6,5 %, au troisième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2019 pour s'établir à 16 209 millions de dollars. La hausse des produits enregistrée au troisième trimestre de 2020 tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 6,7 % découlant de l'augmentation de 6,9 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une diminution des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 1 044 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 939 millions de dollars, ou 6,7 %, en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et d'une augmentation nette de la superficie de vente au détail. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 6,9 % pour le trimestre. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence positive de la COVID-19. La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre. Le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw s'est accru de 5,3 % (2,2 % en 2019), ce qui reflète la croissance des produits tirés du secteur de l'alimentation au détail d'un exercice à l'autre par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de Loblaw au cours du trimestre. L'augmentation du prix moyen des articles est attribuable à la composition des ventes. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 6,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence positive de la COVID-19.

- Incidence négative de 0,1 % découlant de la diminution de 4,6 % des produits de Propriétés de Choix. La diminution de 15 millions de dollars est attribuable essentiellement aux produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, en partie contrebalancés par les produits additionnels tirés des immeubles acquis en 2019 et en 2020 et l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

- Incidence négative de 0,3 % découlant de la diminution de 7,2 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires tient compte de l'incidence positive d'environ 0,5 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 7,7 %. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence de la baisse des volumes dans certaines catégories des secteurs de la vente au détail et des services alimentaires qui a découlé de la pandémie de COVID-19, l'incidence défavorable de la rationalisation des produits et l'incidence négative combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Les produits ont augmenté de 2 897 millions de dollars, ou 7,6 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 40 899 millions de dollars. La hausse des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 7,8 % découlant de l'augmentation de 8,2 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une diminution des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 3 038 millions de dollars, ou 8,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 2 647 millions de dollars, ou 7,6 %, en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et d'une augmentation nette de la superficie de vente au détail. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 8,7 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,3 %.

- Incidence négative négligeable découlant de la diminution de 2,3 % des produits de Propriétés de Choix. La diminution de 22 millions de dollars est attribuable essentiellement aux produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, en partie contrebalancés par les produits additionnels tirés des immeubles acquis en 2019 et en 2020 et à l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

- Incidence négative de 0,2 % découlant de la diminution de 5,8 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires tient compte de l'incidence positive d'environ 0,7 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 6,5 %. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence de la baisse des volumes dans certaines catégories des secteurs de la vente au détail et des services alimentaires qui a découlé de la pandémie de COVID-19 et l'incidence défavorable de la rationalisation des produits, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)
	3 oct. 2020	5 oct. 2019			**3 oct. 2020**	5 oct. 2019		
Loblaw	**716 $**	688 $	28 $	4,1 %	**1 657 $**	1 723 $	(66) $	(3,8) %
Propriétés de Choix	**242 $**	221 $	21 $	9,5 %	**290 $**	670 $	(380) $	(56,7) %
Weston Foods	**16 $**	23 $	(7) $	(30,4) %	**(32) $**	45 $	(77) $	(171,1) %
Autres et intersectoriel	**9 $**	(48) $			**67 $**	(198) $		
Chiffres consolidés	**983 $**	884 $	99 $	11,2 %	**1 982 $**	2 240 $	(258) $	(11,5) %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 983 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en hausse de 99 millions de dollars, ou 11,2 %, comparativement à celui de 884 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette hausse du résultat d'exploitation reflète essentiellement l'incidence favorable nette de 76 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, et l'amélioration de 23 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence favorable nette de 76 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
    - l'incidence favorable de 49 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
    - l'incidence favorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
    - l'incidence favorable de 5 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés.

- l'amélioration de 23 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle principalement de ce qui suit :
    - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
    - certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix et comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel », comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) »;

  facteurs en partie contrebalancés par
    - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods attribuable à l'incidence de la COVID-19 et aux coûts connexes et à l'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 982 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 258 millions de dollars, ou 11,5 %, comparativement à celui de 2 240 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette baisse du résultat d'exploitation reflète essentiellement l'incidence défavorable nette de 163 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et la diminution de 95 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence défavorable nette de 163 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
    - l'incidence défavorable de 130 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
    - l'incidence défavorable de 20 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
    - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisée en 2019;
    - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés;

  facteurs en partie contrebalancés par
    - l'incidence favorable de 10 millions de dollars des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.

- la diminution de 95 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable aux facteurs suivants :
    - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, de Weston Foods et de Propriétés de Choix attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes ainsi qu'à l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;

  facteur en partie contrebalancé par
    - certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix et comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel », comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) ».

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA[1)]

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)
	3 oct. 2020	5 oct. 2019			**3 oct. 2020**	5 oct. 2019		
Loblaw	**1 522 $**	1 490 $	32 $	2,1 %	**3 703 $**	3 701 $	2 $	0,1 %
Propriétés de Choix	**225 $**	226 $	(1) $	(0,4) %	**653 $**	689 $	(36) $	(5,2) %
Weston Foods	**62 $**	72 $	(10) $	(13,9) %	**121 $**	167 $	(46) $	(27,5) %
Autres et intersectoriel	**(94) $**	(127) $			**(371) $**	(425) $		
Chiffres consolidés	**1 715 $**	1 661 $	54 $	3,3 %	**4 106 $**	4 132 $	(26) $	(0,6) %

Le montant ajusté du BAIIA[1)] a augmenté de 54 millions de dollars, ou 3,3 %, au troisième trimestre de 2020 comparativement à celui de 1 661 millions de dollars inscrit au troisième trimestre de 2019 pour s'établir à 1 715 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA[1)], à l'exclusion de l'incidence de certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix et comptabilisés lors de la consolidation au poste « Autres et intersectoriel », comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 1,9 % découlant de l'augmentation de 2,1 % du montant ajusté du BAIIA[1)] de Loblaw attribuable essentiellement à l'amélioration de la performance des secteurs Vente au détail et Services financiers de Loblaw. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA[1)] du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique essentiellement par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence négative d'un montant négligeable découlant de la diminution de 0,4 % du montant ajusté du BAIIA[1)] de Propriétés de Choix attribuable essentiellement aux produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, et à l'augmentation des provisions pour pertes de crédit attendues, en partie contrebalancés par les apports des acquisitions et les produits supplémentaires tirés des transferts d'aménagement terminés.
- Incidence négative de 0,6 % découlant de la diminution de 13,9 % du montant ajusté du BAIIA[1)] de Weston Foods en raison de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation du coût des intrants et de l'augmentation des charges liées à la COVID-19, en partie contrebalancées par les améliorations au chapitre de la productivité, par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods et par les mesures de réduction des coûts.

Le montant ajusté du BAIIA[1)] a diminué de 26 millions de dollars, ou 0,6 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à celui de 4 132 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 4 106 millions de dollars. La diminution du montant ajusté du BAIIA[1)], à l'exclusion de l'incidence de certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix et comptabilisés lors de la consolidation au poste « Autres et intersectoriel », comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive d'un montant négligeable découlant d'une augmentation de 0,1 % du montant ajusté du BAIIA[1)] de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par la diminution de la performance du secteur Services financiers. L'amélioration du montant ajusté du BAIIA[1)] du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence négative de 0,9 % découlant de la diminution de 5,2 % du montant ajusté du BAIIA[1)] de Propriétés de Choix attribuable essentiellement aux produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, à l'augmentation des pertes de crédit attendues du portefeuille et à une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis, en partie contrebalancés par les apports des acquisitions et les produits supplémentaires tirés des transferts d'aménagement terminés.
- Incidence négative de 1,1 % découlant de la diminution de 27,5 % du montant ajusté du BAIIA[1)] de Weston Foods en raison de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation du coût des intrants et de l'augmentation des charges liées à la COVID-19, en partie contrebalancées par les améliorations au chapitre de la productivité, par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods et par les mesures de réduction des coûts.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)
	3 oct. 2020	5 oct. 2019			**3 oct. 2020**	5 oct. 2019		
Loblaw	**795 $**	775 $	20 $	2,6 %	**1 987 $**	1 935 $	52 $	2,7 %
Propriétés de Choix	**1 $**	– $	1 $	– %	**2 $**	1 $	1 $	100,0 %
Weston Foods	**47 $**	44 $	3 $	6,8 %	**134 $**	111 $	23 $	20,7 %
Autres et intersectoriel	**(114) $**	(118) $			**(268) $**	(277) $		
Chiffres consolidés	**729 $**	701 $	28 $	4,0 %	**1 855 $**	1 770 $	85 $	4,8 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 729 millions de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 855 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 85 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 155 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 (157 millions de dollars en 2019) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (392 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2019) et de 22 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 et de 69 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison des facteurs suivants :

- une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises de Loblaw;
- une augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») de Loblaw;
- une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)
	3 oct. 2020	5 oct. 2019			**3 oct. 2020**	5 oct. 2019		
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**323 $**	517 $	(194) $	(37,5) %	**586 $**	1 697 $	(1 111) $	(65,5) %
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	**12**	(169)	181	107,1 %	**259**	(753)	1 012	134,4 %
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	**(27)**	(52)	25	48,1 %	**(14)**	(136)	122	89,7 %
Frais d'émission de Propriétés de Choix	**–**	–	–	– %	**–**	(14)	14	– %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)]	**308 $**	296 $	12 $	4,1 %	**831 $**	794 $	37 $	4,7 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 194 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 323 millions de dollars au troisième trimestre de 2020. La diminution reflète essentiellement l'incidence de 206 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus et l'augmentation de 12 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)]. Les éléments d'ajustement tiennent compte de l'ajustement favorable de 181 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du troisième trimestre de 2020. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société et qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)] a augmenté de 12 millions de dollars en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts au titre des ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel » attribuable essentiellement aux charges d'intérêts sur les passifs financiers comptabilisés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix, comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) »;
- l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement à l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie au troisième trimestre de 2020;

- l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw attribuable à des participations accrues dans un portefeuille d'actifs liquides;

facteurs en partie contrebalancés par

- la diminution des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix attribuable essentiellement à une baisse globale des taux d'endettement comparativement à ceux de l'exercice précédent et aux activités de refinancement réalisées au cours du dernier exercice à des taux d'intérêt moins élevés.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 1 111 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 586 millions de dollars. La diminution reflète essentiellement l'incidence favorable nette de 1 148 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus, en partie contrebalancée par l'augmentation de 37 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)]. Les éléments d'ajustement tiennent compte de l'ajustement favorable de 1 012 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2020.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)] a augmenté de 37 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts au titre des ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement aux charges d'intérêts sur les passifs financiers comptabilisés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix, comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) »;
- l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement à l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019 et au troisième trimestre de 2020;
- l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw attribuable à une participation accrue dans un portefeuille d'actifs liquides;

facteurs en partie contrebalancés par

- la diminution des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix attribuable essentiellement à une baisse globale des taux d'endettement comparativement à ceux de l'exercice précédent et aux activités de refinancement réalisées au cours du dernier exercice à des taux d'intérêt moins élevés, en partie contrebalancées par une prime de rachat anticipé payée par Propriétés de Choix à l'égard de deux débentures non garanties de premier rang échéant en 2021 qui ont été remboursées en entier au deuxième trimestre de 2020.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	Variation (en $)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	**162 $**	103 $	59 $	57,3 %	**327 $**	298 $	29 $	9,7 %
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt[1), i)]	**46**	66	(20)	(30,3) %	**162**	151	11	7,3 %
Réévaluation des soldes d'impôt différé	**9**	–	9	– %	**9**	15	(6)	(40,0) %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	**4**	–	4	– %	**(6)**	–	(6)	– %
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	**–**	–	–	– %	**2**	10	(8)	(80,0) %
Montant libéré au titre de la réserve en lien avec une vérification fiscale de 2014	**–**	8	(8)	– %	**–**	8	(8)	– %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat[1)]	**221 $**	177 $	44 $	24,9 %	**494 $**	482 $	12 $	2,5 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	**24,5 %**	28,1 %			**23,4 %**	54,9 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt[1)]	**26,4 %**	21,5 %			**26,9 %**	24,5 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA[1)] ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[1)] qui figurent à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt[1)].

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,5 % au troisième trimestre de 2020, en comparaison de 28,1 % au troisième trimestre de 2019. La diminution est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à la réévaluation de certains soldes d'impôt différé, en partie contrebalancées par l'incidence, à l'exercice précédent, de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix, comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) », et par l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif[1)] s'est établi à 26,4 % au troisième trimestre de 2020, comparativement à 21,5 % pour la période correspondante de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence, à l'exercice précédent, de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix et à l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 23,4 % pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 54,9 % pour la période correspondante de 2019. La diminution est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par l'incidence, à l'exercice précédent, de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix, par l'augmentation de la charge d'impôt liée aux différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw par suite de la participation de GWL au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et par la réévaluation de certains soldes d'impôt différé.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif[1)] s'est établi à 26,9 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 24,5 % pour la période correspondante de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence, à l'exercice précédent, de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix et à l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale, et elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars, dont une tranche de 176 millions de dollars au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars au titre de l'impôt sur le résultat, afin de couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés. Au deuxième trimestre, le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision concernant l'affaire Glenhuron en faveur de Loblaw, infirmant la décision de la Cour de l'impôt. Au troisième trimestre, la Couronne a déposé une demande d'autorisation d'appel devant la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême »). Après la clôture du troisième trimestre, le 29 octobre 2020, la Cour suprême a accordé à la Couronne l'autorisation d'interjeter appel. Loblaw n'a annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée.

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

COÛTS LIÉS À LA COVID-19 Comme il a été mentionné précédemment, au deuxième trimestre de 2020, la société a fait d'importants investissements liés à la COVID-19 au chapitre des primes et des mesures temporaires de protection salariale, de l'amélioration continue des services offerts aux clients ainsi que du renforcement des mesures de santé et de sécurité, ce qui a donné lieu à des coûts supplémentaires liés à la COVID-19 d'environ 312 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2020, la société a engagé des coûts liés à la COVID-19 d'environ 93 millions de dollars, essentiellement afin de protéger les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes. Le tableau qui suit présente les coûts estimatifs liés à la COVID-19 engagés par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société :

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les 3 oct. 2020	12 semaines closes les 13 juin 2020
Loblaw	**85 $**	**282 $**
Propriétés de Choix[i)]	**4 $**	**14 $**
Weston Foods	**4 $**	**16 $**
Chiffres consolidés	**93 $**	**312 $**

i) Aux deuxième et troisième trimestres de 2020, Propriétés de Choix a comptabilisé une provision respective de 14 millions de dollars et de 4 millions de dollars au titre de certains montants en souffrance, ce qui rend compte du risque de recouvrement accru et des abattements éventuels devant être accordés aux terme du programme AUCLC.

Se reporter à la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », et à la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 », du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

CERTAINS PROFITS NON RÉCURRENTS COMPTABILISÉS LORS DE LA CONSOLIDATION Propriétés de Choix a réalisé diverses acquisitions et cessions d'immeubles et des activités de financement au cours des troisièmes trimestres de 2019 et de 2020 en vue d'améliorer la vigueur de son portefeuille et de réduire l'endettement, En raison de certaines de ces transactions, la société a comptabilisé l'incidence de la consolidation au poste « Autres et intersectoriel » comme il est présenté dans le tableau ci-dessous :

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les 3 oct. 2020	40 semaines closes les 3 oct. 2020
Bail foncier de Propriétés de Choix	**15 $**	**15 $**
Transaction entre Propriétés de Choix et Wittington	**10**	**10**
Résultat d'exploitation	**25 $**	**25 $**
Opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix	**7 $**	**20 $**
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**7 $**	**20 $**

BAIL FONCIER DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Au troisième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a conclu un bail foncier de 99 ans à l'égard d'une parcelle de terrain située sur un bien appartenant à une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation de 50 %. En vertu de l'IFRS 16, *Contrats de location*, cette entente a été comptabilisée à titre de cession à la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence par Propriétés de Choix. À la consolidation, le bien, y compris la parcelle de terrain, a été comptabilisé dans les immobilisations corporelles à titre de bien à usage propre étant donné que Loblaw continue d'être un locataire de l'immeuble. La juste valeur approximative de la parcelle de terrain située sur le bien s'établissait à 22 millions de dollars. En raison de la cession, la société a comptabilisé des créances liées au contrat de location de 22 millions de dollars, une cession du bien au coût de 7 millions de dollars et un profit de 15 millions de dollars dans le résultat d'exploitation.

TRANSACTION ENTRE PROPRIÉTÉS DE CHOIX ET WITTINGTON Le 31 juillet 2020, Propriétés de Choix a acquis deux biens immobiliers auprès de Wittington Properties Limited, une partie liée et filiale de Wittington Investments, Limited (« Wittington »), aux conditions du marché en vigueur, pour un prix d'achat global de 209 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction, qui a été réglé en totalité au moyen de l'émission de 16,5 millions de parts de fiducie de Propriétés de Choix. Les actifs acquis comprennent ce qui suit : i) le Weston Centre, un immeuble de bureaux et de commerces à Toronto, en Ontario, pour 129 millions de dollars, et ii) la participation restante de 60 % dans une coentreprise entre Propriétés de Choix et Wittington Properties Limited pour 80 millions de dollars, moins une créance au titre des coûts d'achèvement de 16 millions de dollars, conférant à Propriétés de Choix une participation de 100 % dans la coentreprise.

Weston Centre En plus des contrats de location existants avec Propriétés de Choix, la société avait conclu plusieurs contrats de location avec Wittington visant des locaux au Weston Centre. Lors de l'acquisition de l'immeuble, la société a comptabilisé un profit de 6 millions de dollars dans le résultat d'exploitation au titre de la décomptabilisation de l'incidence nette de ses obligations locatives et de ses actifs au titre de droits d'utilisation liés à l'immeuble et cessera de payer des loyers à Wittington. En raison de la location continue de l'immeuble par l'intermédiaire de son groupe de sociétés, un montant de 51 millions de dollars a été comptabilisé dans les immobilisations corporelles à titre de bien à usage propre et un montant de 78 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'immeubles de placement.

Coentreprise En 2014, une coentreprise entre Propriétés de Choix et Wittington Properties Limited connue sous le nom de West Block a conclu l'acquisition d'une parcelle de terrain située au 500 Lakeshore Boulevard West à Toronto, en Ontario, auprès de Loblaw. Propriétés de Choix a comptabilisé sa participation de 40 % dans la coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, Loblaw a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 65 millions de dollars relativement aux contrats de location visant des magasins de vente au détail et des bureaux conclus avec la coentreprise.

Au troisième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a acquis la participation restante de 60 % dans la coentreprise, après quoi le placement a été comptabilisé sur une base consolidée. En raison de la participation accrue, la société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur de 5 millions de dollars avant impôt dans les autres éléments du résultat global et un profit de 4 millions de dollars dans le résultat d'exploitation au titre de la décomptabilisation de l'incidence nette de ses obligations locatives et de ses actifs au titre de droits d'utilisation liés à l'immeuble et cessera de payer des loyers à Wittington. En raison de la location continue de l'immeuble par l'intermédiaire de son groupe de sociétés, un montant de 95 millions de dollars a été comptabilisé dans les immobilisations corporelles à titre de bien à usage propre et un montant de 13 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'immeubles de placement. Wittington continuera d'agir à titre de gestionnaire de l'aménagement et de la construction de l'espace commercial jusqu'à ce que les travaux d'aménagement soient terminés.

OPÉRATION SUR LE PORTEFEUILLE DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX En 2019, Propriétés de Choix a vendu 31 immeubles comprenant des immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et des centres de distribution de Loblaw. Lors de la consolidation, les transactions n'ont pas été comptabilisées comme une vente d'actifs aux termes des contrats de location et Loblaw n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux fins de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Le produit des transactions a plutôt été comptabilisé à titre de passif financier au bilan consolidé de la société et les charges d'intérêts correspondantes ont été comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Un montant de 7 millions de dollars (néant en 2019) et de 20 millions de dollars (néant en 2019) a été inclus dans les charges d'intérêts du troisième trimestre de 2020 et de l'exercice à ce jour, respectivement. En 2019, à des fins fiscales, cette transaction a été traitée comme une vente et la charge d'impôt sur le résultat tient compte de l'avantage découlant de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix.

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau suivant présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le troisième trimestre de 2020.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)
	3 oct. 2020	5 oct. 2019			**3 oct. 2020**	5 oct. 2019		
Produits	**15 671 $**	14 655 $	1 016 $	6,9 %	**39 428 $**	36 447 $	2 981 $	8,2 %
Résultat d'exploitation	**716 $**	688 $	28 $	4,1 %	**1 657 $**	1 723 $	(66) $	(3,8) %
Montant ajusté du BAIIA[1)]	**1 522 $**	1 490 $	32 $	2,1 %	**3 703 $**	3 701 $	2 $	0,1 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA[1)]	**9,7 %**	10,2 %			**9,4 %**	10,2 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[i)]	**795 $**	775 $	20 $	2,6 %	**1 987 $**	1 935 $	52 $	2,7 %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 155 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 (157 millions de dollars en 2019) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (392 millions de dollars en 2019) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Les résultats d'exploitation de Loblaw reflètent l'incidence de la COVID-19 et de la consolidation des franchises.

PRODUITS Les produits de Loblaw se sont établis à 15 671 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en hausse de 1 016 millions de dollars, ou 6,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 1 044 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à la période correspondante de 2019, et il tient compte du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail de 11 215 millions de dollars (10 423 millions de dollars en 2019) et de celui du secteur des pharmacies au détail de 4 249 millions de dollars (3 997 millions de dollars en 2019). Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 939 millions de dollars, ou 6,7 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 6,9 % au cours du trimestre. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail reflète l'incidence positive de la COVID-19. La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre;
- le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw s'est accru de 5,3 % (2,2 % en 2019), ce qui reflète la croissance des produits tirés du secteur de l'alimentation au détail d'un exercice à l'autre par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de Loblaw au cours du trimestre. L'augmentation du prix moyen des articles est attribuable à la composition des ventes;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 6,1 % au cours du trimestre. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance s'est établie à 10,3 % et l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin, à 2,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail reflète l'incidence positive de la COVID-19.

Au cours des 12 derniers mois, 16 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 6 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie nette en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont diminué de 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la diminution des produits d'intérêts attribuable à la baisse du volume des créances sur cartes de crédit et de la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit connexes attribuable surtout aux dépenses moindres des clients, en partie contrebalancées par l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw ont augmenté de 2 981 millions de dollars, ou 8,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 39 428 millions de dollars, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 3 038 millions de dollars, ou 8,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 38 816 millions de dollars, et il tient compte du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail de 28 294 millions de dollars (25 796 millions de dollars en 2019) et de celui du secteur des pharmacies au détail de 10 522 millions de dollars (9 982 millions de dollars en 2019). Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 2 647 millions de dollars, ou 7,6 %, pour l'exercice à ce jour. L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique essentiellement par la croissance de 8,7 % du chiffre d'affaires des magasins comparables. Pour l'exercice à ce jour, l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est établie à 5,3 %, l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance, à 5,4 % et l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin, à 5,1 %.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont diminué de 82 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, en raison principalement de la baisse des produits d'intérêts attribuable au volume moindre des créances sur cartes de crédit, de la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit connexes attribuable surtout aux dépenses moindres des clients ainsi que de la diminution du chiffre d'affaires attribuable à la fermeture partielle des kiosques *La Boutique Mobile* au deuxième trimestre de 2020.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 28 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 716 millions de dollars au troisième trimestre de 2020. Cette hausse reflète l'amélioration de 10 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence favorable nette de 18 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 10 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à l'amélioration de la performance des secteurs Services financiers et Vente au détail. L'amélioration du secteur Vente au détail tient compte de l'apport négatif de 1 million de dollars de la consolidation des franchises. Au troisième trimestre de 2020, Loblaw a investi environ 85 millions de dollars à l'égard des coûts liés à la COVID-19, afin d'assurer la sécurité de ses clients et de ses collègues.
- l'incidence favorable nette de 18 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
    - l'incidence favorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
    - l'incidence favorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés;
    - l'incidence favorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du profit net sur la vente d'immeubles non exploités comparativement à une perte nette sur la vente d'immeubles non exploités à la période correspondante de 2019.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 66 millions de dollars, ou 3,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 1 657 millions de dollars. Cette baisse reflète la diminution de 50 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence défavorable nette de 16 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 50 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement aux secteurs Services financiers et Vente au détail. Le recul du secteur Vente au détail s'explique par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives découlant des coûts plus élevés liés à la COVID-19 et par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, en partie contrebalancées par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail;

- l'incidence défavorable nette de 16 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
    - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisée en 2019;
    - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés;
    - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du profit net sur la vente d'immeubles non exploités;
    - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;

    facteurs en partie contrebalancés par
    - l'incidence favorable de 10 millions de dollars des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent;
    - l'incidence favorable de 2 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et charges connexes.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA[1)] Le montant ajusté du BAIIA[1)] de Loblaw a augmenté de 32 millions de dollars, ou 2,1 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 1 522 millions de dollars au troisième trimestre de 2020. L'augmentation découle essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA[1)] du secteur Vente au détail a augmenté de 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, compte tenu de l'incidence favorable de 8 millions de dollars de la consolidation des franchises, et découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,3 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 26,7 %, en baisse de 60 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail ont subi l'incidence défavorable de la variation de la composition des ventes et des investissements sur le plan des prix liée à la COVID-19. Les marges du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable de la modification de la limite de renouvellement des ordonnances découlant de la COVID-19, qui est passée de 30 jours à 90 jours.

- Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 139 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 17,2 %, ce qui représente un recul de 10 points de base comparativement à ceux de la période correspondante de 2019. La baisse favorable de 10 points de base s'explique essentiellement par l'effet de levier sur le chiffre d'affaires et par les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficiences, en partie contrebalancés par les coûts liés à la COVID-19 et les coûts supplémentaires découlant de l'accélération des initiatives de commerce électronique en raison d'une hausse des ventes en ligne.

Le montant ajusté du BAIIA[1)] du secteur Services financiers a augmenté de 10 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 en raison de la diminution des pertes de crédit et des pertes de crédit attendues attribuable principalement aux dépenses moindres des clients, ce qui a donné lieu à une baisse des créances connexes, et à la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle, en partie contrebalancées par la diminution des produits dont il est question ci-dessus.

Au troisième trimestre de 2020, le montant ajusté du BAIIA[1)] de Loblaw tient compte de profits de néant (2 millions de dollars en 2019) liés à la vente et à la cession-bail d'immeubles à Propriétés de Choix.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA[1)] de Loblaw a augmenté de 2 millions de dollars, ou 0,1 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 3 703 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement de l'augmentation de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la performance du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA[1)] du secteur Vente au détail a augmenté de 47 millions de dollars, compte tenu de l'incidence favorable de 24 millions de dollars de la consolidation des franchises, et découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,5 %, en baisse de 20 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 26,9 %, en baisse de 70 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable de la variation de la composition des ventes liée à la COVID-19.
- Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 462 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 17,7 %, inchangés comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, ce qui s'explique par l'effet de levier sur le chiffre d'affaires et par les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficiences, en partie contrebalancés par les coûts liés à la COVID-19 et les coûts supplémentaires découlant de l'accélération des initiatives de commerce électronique en raison d'une hausse des ventes en ligne.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA[1)] du secteur Services financiers a diminué de 45 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 en raison de la diminution des produits dont il est question ci-dessus, et de la hausse des pertes de crédit découlant de l'augmentation des pertes de crédit attendues attribuable au contexte de récession, en partie contrebalancées par la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA[1)] de Loblaw tient compte également de profits de néant (7 millions de dollars en 2019) liés à la cession-bail d'immeubles à Propriétés de Choix.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 20 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 795 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 52 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 1 987 millions de dollars. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 155 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 (157 millions de dollars en 2019) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (392 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À LOBLAW

Processus et efficience Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 (48 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficiences. Les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 6 millions de dollars (30 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. Loblaw investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Au cours des deux prochaines années, les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall. Loblaw s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures en 2020 et en 2021.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2020, Loblaw a consolidé tous ses franchisés restants à des fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	3 oct. 2020	5 oct. 2019[4)]	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019[4)]
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	**526**	424	**470**	400
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	**–**	20	**56**	44
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période[i)]	**526**	444	**526**	444
Chiffre d'affaires	**532 $**	427 $	**1 427 $**	1 036 $
Résultat d'exploitation	**26**	27	**66**	64
Montant ajusté du BAIIA[1)]	**59**	51	**146**	122
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**33**	24	**80**	58
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**15**	19	**38**	41

i) Le nombre de magasins franchisés présenté ailleurs inclut certains magasins qui en vertu d'accords d'achats ne seront pas assujettis au contrat de franchise simplifié.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisqu'il découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Étant donné l'incertitude quant à la durée et à la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités des franchises.

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)
	3 oct. 2020	5 oct. 2019			**3 oct. 2020**	5 oct. 2019		
Produits	**309 $**	324 $	(15) $	(4,6) %	**949 $**	971 $	(22) $	(2,3) %
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières[i)]	**145 $**	434 $	(289) $	(66,6) %	**(44) $**	1 546 $	(1 590) $	(102,8) %
Bénéfice net (perte nette)	**97 $**	(211) $	308 $	146,0 %	**334 $**	(875) $	1 209 $	138,2 %
Fonds provenant des activités d'exploitation[1), ii)]	**169 $**	174 $	(5) $	(2,9) %	**480 $**	514 $	(34) $	(6,6) %

i) Les charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

ii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément au livre blanc sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publié par l'Association des biens immobiliers du Canada en février 2019.

PRODUITS Au troisième trimestre de 2020, les produits se sont établis à 309 millions de dollars, en baisse de 15 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2019, et ils tiennent compte d'un montant de 176 millions de dollars (190 millions de dollars en 2019) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 949 millions de dollars, en baisse de 22 millions de dollars, ou 2,3 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, et ils tiennent compte d'un montant de 544 millions de dollars (572 millions de dollars en 2019) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw.

La diminution des produits enregistrée au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019;

facteur en partie contrebalancé par

- les produits supplémentaires tirés d'immeubles acquis en 2019 et en 2020 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES (PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 145 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, comparativement à 434 millions de dollars à la période correspondante de 2019. La variation de 289 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence favorable de 282 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables »);
- une diminution globale des taux d'endettement comparativement à ceux de l'exercice précédent et des activités de refinancement réalisées au cours du dernier exercice à des taux d'intérêt moins élevés.

Pour l'exercice à ce jour, les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 44 millions de dollars, comparativement à des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 1 546 millions de dollars à la période correspondante de 2019. La variation de 1 590 millions de dollars découle essentiellement de l'incidence favorable de 1 580 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables attribuable à la baisse importante du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2020.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) Au troisième trimestre de 2020, un bénéfice net de 97 millions de dollars a été inscrit, comparativement à une perte nette de 211 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. La progression de 308 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence favorable de la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'augmentation des provisions pour pertes de crédit attendues.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net s'est établi à 334 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 875 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. La progression de 1 209 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence favorable des produits d'intérêts nets et autres charges financières comparativement à des charges d'intérêts nettes et autres charges financières à la période correspondante de 2019 dont il est question ci-dessus;

facteur en partie contrebalancé par

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- l'augmentation des provisions pour pertes de crédit attendues du portefeuille;
- une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION[1)] Les fonds provenant des activités d'exploitation[1)] se sont établis à 169 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en baisse de 5 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des provisions pour pertes de crédit attendues et à la diminution du résultat d'exploitation net liée aux immeubles cédés, dont ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, en partie contrebalancées par la baisse des coûts d'emprunt qui a découlé de la réduction des dettes.

Pour l'exercice à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation[1)] se sont établis à 480 millions de dollars, en baisse de 34 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, en raison essentiellement des activités dont il est question ci-dessus.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Opérations sur les immeubles de placement Après la clôture du troisième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a exécuté ou conclu des ententes visant l'acquisition ou la cession de certains immeubles comme expliqué ci-après.

Le 13 octobre 2020, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition d'un portefeuille d'immeubles industriels comprenant quatre biens, pour un prix d'achat global de 86 millions de dollars. Le portefeuille est entièrement loué à une entreprise nationale de logistique ayant conclu des contrats de location à long terme.

Le 30 octobre 2020, Propriétés de Choix a cédé à un partenaire institutionnel une participation de 50 % sans droit de gestion dans un portefeuille d'immeubles de commerce de détail comprenant dix biens, pour un prix de vente global de 151 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction. L'acquéreur a l'option d'acquérir trois actifs supplémentaires pour un prix d'achat global de 51 millions de dollars.

De plus, Propriétés de Choix a conclu une entente visant à céder deux portefeuilles d'immeubles de commerce de détail comprenant huit biens, pour un prix de vente global de 107 millions de dollars.

2.3 Résultats d'exploitation de Weston Foods

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en $)	Variation (en %)
	3 oct. 2020	5 oct. 2019			**3 oct. 2020**	5 oct. 2019		
Chiffre d'affaires	**592 $**	638 $	(46) $	(7,2) %	**1 539 $**	1 633 $	(94) $	(5,8) %
Résultat d'exploitation	**16 $**	23 $	(7) $	(30,4) %	**(32) $**	45 $	(77) $	(171,1) %
Montant ajusté du BAIIA[1)]	**62 $**	72 $	(10) $	(13,9) %	**121 $**	167 $	(46) $	(27,5) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA[1)]	**10,5 %**	11,3 %			**7,9 %**	10,2 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[i)]	**47 $**	44 $	3 $	6,8 %	**134 $**	111 $	23 $	20,7 %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 (4 millions de dollars en 2019) et de 22 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (6 millions de dollars en 2019) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

CHIFFRE D'AFFAIRES Au troisième trimestre de 2020, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 46 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 592 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères d'environ 0,5 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 7,7 %. Le chiffre d'affaires reflète une baisse des volumes pour certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires qui a découlé de la pandémie de COVID-19, l'incidence défavorable de la rationalisation des produits, ainsi que l'incidence négative combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires a diminué de 94 millions de dollars, ou 5,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 1 539 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères d'environ 0,7 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 6,5 %. Le chiffre d'affaires reflète une baisse des volumes pour certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires qui a découlé de la pandémie de COVID-19 et l'incidence défavorable de la rationalisation des produits, en partie contrebalancées par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le bénéfice d'exploitation de Weston Foods s'est établi à 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, comparativement à 23 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, ce qui représente une baisse de 7 millions de dollars. La diminution reflète le recul de 14 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable à la baisse du chiffre d'affaires et aux coûts liés à la COVID-19 qui ont découlé du renforcement des mesures en matière de santé et de sécurité de Weston Foods dans ses installations. La diminution a été en partie contrebalancée par l'incidence favorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement. L'incidence nette d'éléments d'ajustement d'un exercice à l'autre rend compte de ce qui suit :

- l'incidence favorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence favorable de 2 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'un produit d'assurance au titre d'une perte liée aux stocks de 2 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, la perte d'exploitation s'est établie à 32 millions de dollars, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 45 millions de dollars pour la période correspondante de 2019, ce qui représente une baisse de 77 millions de dollars. La diminution reflète le recul de 53 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable à la baisse du chiffre d'affaires et aux coûts liés à la COVID-19, ainsi que l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 24 millions de dollars. Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19 visant à soutenir les collègues des boulangeries et des centres de distribution en leur offrant des primes et des mesures de protection salariale temporaires et à renforcer les mesures en matière de santé et de sécurité dans ses installations. L'incidence nette d'éléments d'ajustement d'un exercice à l'autre rend compte de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 22 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'un produit d'assurance au titre d'une perte liée aux stocks de 2 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA[1)] Au troisième trimestre de 2020, le montant ajusté du BAIIA[1)] de Weston Foods a diminué de 10 millions de dollars, ou 13,9 %, comparativement à celui de 72 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 62 millions de dollars. La diminution découle de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation du coût des intrants et de l'augmentation des charges liées à la COVID-19, en partie contrebalancées par les améliorations au chapitre de la productivité, par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods et par les mesures de réduction des coûts.

Au troisième trimestre de 2020, le montant ajusté de la marge du BAIIA[1)] de Weston Foods a diminué pour s'établir à 10,5 % comparativement à 11,3 % au troisième trimestre de 2019. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA[1)] enregistrée au troisième trimestre de 2020 découle des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA[1)] a diminué de 46 millions de dollars, ou 27,5 %, comparativement à celui de 167 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 121 millions de dollars. La diminution découle de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation du coût des intrants et de l'augmentation des charges liées à la COVID-19, en partie contrebalancées par les améliorations au chapitre de la productivité, par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods et par les mesures de réduction des coûts.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge du BAIIA[1)] a diminué pour s'établir à 7,9 % comparativement à 10,2 % pour la période correspondante de 2019. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA[1)] découle des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 47 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en hausse de 3 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2019) découlant du programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant, l'augmentation de 4 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au troisième trimestre de 2020 découle des investissements dans les immobilisations.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 134 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 22 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019) découlant du programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant, l'augmentation de 7 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découle des investissements dans les immobilisations.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À WESTON FOODS

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes respectives de 2 millions de dollars (9 millions de dollars en 2019) et de 37 millions de dollars (15 millions de dollars en 2019) qui découlaient principalement du programme de transformation de Weston Foods.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019[4)]	Variation (en $)	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	Variation (en $)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	**2 861 $**	1 913 $	948 $	**1 834 $**	1 521 $	313 $
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	**1 171 $**	1 091 $	80 $	**3 947 $**	3 283 $	664 $
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	**(276) $**	(460) $	184 $	**(1 089) $**	(987) $	(102) $
Sorties nettes liées aux activités de financement	**(1 319) $**	(1 050) $	(269) $	**(2 256) $**	(2 323) $	67 $
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**(1) $**	1 $	(2) $	**– $**	1 $	(1) $
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	**2 436 $**	1 495 $	941 $	**2 436 $**	1 495 $	941 $

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 171 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en hausse de 80 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2019. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté essentiellement en raison de la diminution de l'impôt sur le résultat payé, de l'augmentation du bénéfice en trésorerie et de la variation favorable du fonds de roulement, en partie contrebalancées par l'augmentation des créances sur cartes de crédit. Bien que les dépenses globales des clients effectuées au moyen de cartes de crédit aient reculé considérablement au cours de l'exercice en raison de la COVID-19, une augmentation des dépenses a été observée au cours du trimestre à l'étude en regard des dépenses de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 3 947 millions de dollars, en hausse de 664 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2019. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté principalement en raison de la diminution des créances sur cartes de crédit découlant d'une baisse des dépenses de consommation attribuable à la COVID-19 et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 276 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en baisse de 184 millions de dollars comparativement au montant inscrit au troisième trimestre de 2019. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement découle essentiellement de la diminution des placements à court terme et des dépôts de garantie.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 089 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2019. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par l'augmentation des placements à court terme, en partie contrebalancée par la hausse du produit tiré de la vente d'actifs.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les **3 oct. 2020**[i]	 5 oct. 2019	Variation (en $)	40 semaines closes les **3 oct. 2020**[i]	 5 oct. 2019	Variation (en $)
Loblaw	**396 $**	397 $	(1) $	**806 $**	780 $	26 $
Propriétés de Choix	**33**	27	6	**102**	108	(6)
Weston Foods	**52**	55	(3)	**109**	124	(15)
Autres	**4**	3	1	**6**	3	3
Total des dépenses d'investissement	**485 $**	482 $	3 $	**1 023 $**	1 015 $	8 $

i) Les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprennent des paiements anticipés de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 et de 66 millions de dollars pour l'exercice à ce jour qui ont été effectués en 2019 et transférés en provenance des autres actifs en 2020.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 319 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, en hausse de 269 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2019. Les sorties nettes liées aux activités de financement ont augmenté en raison essentiellement de la hausse du produit tiré de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au cours de l'exercice précédent et des remboursements plus élevés sur la dette à long terme au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancés par la participation de GWL aux rachats d'actions dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et par la variation favorable de la dette à court terme.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 256 millions de dollars, en baisse de 67 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2019. Les sorties nettes liées aux activités de financement ont diminué en raison essentiellement de la baisse des rachats nets d'actions ordinaires de Loblaw dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancées par la hausse du produit tiré de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au cours de l'exercice précédent et par la hausse des émissions de parts de Propriétés de Choix au cours de l'exercice précédent.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 3.3, « Composantes de la dette totale ».

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES[1)]

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019[4)]	Variation (en $)	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	Variation (en $)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	**1 171 $**	1 091 $	80 $	**3 947 $**	3 283 $	664 $
Moins : Intérêts payés	**284**	292	(8)	**703**	710	(7)
Dépenses d'investissement[i)]	**485**	482	3	**1 023**	1 015	8
Paiements au titre de la location, montant net	**262**	202	60	**660**	595	65
Flux de trésorerie disponibles[1)]	**140 $**	115 $	25 $	**1 561 $**	963 $	598 $

i) Les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprennent des paiements anticipés de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 et de 66 millions de dollars pour l'exercice à ce jour qui ont été effectués en 2019 et transférés en provenance des autres actifs en 2020.

Les flux de trésorerie disponibles[1)] ont augmenté de 25 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2019 pour s'établir à 140 millions de dollars au troisième trimestre de 2020. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles[1)] découle essentiellement de l'augmentation du bénéfice en trésorerie et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé, en partie contrebalancées par l'augmentation des créances sur cartes de crédit.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles[1)] se sont établis à 1 561 millions de dollars, en hausse de 598 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles[1)] découle principalement de la diminution des créances sur cartes de crédit attribuable à une baisse des dépenses de consommation et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (les « CPG ») de Fiducie cartes de crédit ***Eagle***^{MD} (« ***Eagle*** »).

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

	3 oct. 2020					Aux 5 oct. 2019					31 déc. 2019				
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Dette bancaire	193 $	– $	– $	– $	193 $	152 $	– $	– $	– $	152 $	18 $	– $	– $	– $	18 $
Dette à court terme	500	–	–	750	1 250	550	–	–	702	1 252	775	–	–	714	1 489
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	683	301	–	–	984	994	699	–	–	1 693	1 127	715	–	–	1 842
Dette à long terme	6 531	6 207	–	915	13 653	6 105	5 833	–	915	12 853	5 971	5 826	–	915	12 712
Certains autres passifs[i]	71	430	–	–	501	56	426	–		482	65	435	–	–	500
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus	–	–	–	(558)	(558)	–	–	–	(459)	(459)	–	–	–	(537)	(537)
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	7 978 $	6 938 $	– $	1 107 $	16 023 $	7 857 $	6 958 $	– $	1 158 $	15 973 $	7 956 $	6 976 $	– $	1 092 $	16 024 $
Tranche à moins d'un an des obligations locatives[ii]	1 331 $	1 $	13 $	(543) $	802 $	1 306 $	1 $	10 $	(526) $	791 $	1 419 $	1 $	13 $	(576) $	857 $
Obligations locatives[ii]	7 542 $	3 $	50 $	(3 378) $	4 217 $	7 706 $	6 $	63 $	(3 625) $	4 150 $	7 691 $	6 $	60 $	(3 507) $	4 250 $
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	16 851 $	6 942 $	63 $	(2 814) $	21 042 $	16 869 $	6 965 $	73 $	(2 993) $	20 914 $	17 066 $	6 983 $	73 $	(2 991) $	21 131 $

i) Comprend des passifs financiers de 430 millions de dollars (426 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 435 millions de dollars au 31 décembre 2019) comptabilisés principalement en raison de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix.

ii) La tranche à moins d'un an des obligations locatives de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 4 millions de dollars au 31 décembre 2019) et des obligations locatives de 10 millions de dollars (13 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 12 millions de dollars au 31 décembre 2019) liées au siège social de GWL sont classées au poste « Autres et intersectoriel ».

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 1 120 millions de dollars (1 174 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 1 108 millions de dollars au 31 décembre 2019) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 927 millions de dollars (609 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 679 millions de dollars au 31 décembre 2019), donnant lieu à une dette nette de 193 millions de dollars (565 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 429 millions de dollars au 31 décembre 2019).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA[1)] du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA[1)] du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw à la clôture du troisième trimestre de 2020 a diminué comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2019 et à la clôture de l'exercice 2019, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du BAIIA[1)] et de la diminution de la dette du secteur Vente au détail.

- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre de 2020 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du troisième trimestre de 2020 et les ont respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			40 semaines closes les	
			3 oct. 2020	5 oct. 2019
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	**Montant en capital**	Principal Amount
Débenture de Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28 %	7 mai 2030[i]	**350 $**	– $
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série M	3,53 %	11 juin 2029	**–**	**750**
– Série N	2,98 %	4 mars 2030	**400**	–
– Série O	3,83 %	4 mars 2050	**100**	–
– Série P	2,85 %	21 mai 2027	**500**	–
Total des débentures émises			**1 350 $**	750 $

i) Dans le cadre de cette émission, la société a réglé un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 350 millions de dollars, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 34 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement. La perte sera reclassée dans les états des résultats sur la durée des billets susmentionnés.

Aucune débenture n'a été émise au cours des troisièmes trimestres de 2020 et de 2019.

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures, des facilités de crédit à terme non garanties et des emprunts à terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			3 oct. 2020	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	**Montant en capital**	Montant en capital	**Montant en capital**	Montant en capital
Débentures de Les Compagnies Loblaw Limitée	5,22 %	18 juin 2020	**350 $**	– $	**350 $**	– $
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série 7	3,00 %	20 septembre 2019[i]	**–**	**200**	**–**	**200**
– Série 8	3,60 %	20 avril 2020	**–**	–	**300**	–
– Série B-C	4,32 %	15 janvier 2021	**–**	–	**100**	–
– Série C	3,50 %	8 février 2021	**–**	–	**250**	–
– Série C-C	2,56 %	30 novembre 2019[i]	**–**	**100**	**–**	**100**
– Série E	2,30 %	14 septembre 2020	**–**	–	**250**	–
Propriétés de Choix – emprunt à terme	Variable	4 mai 2022[ii]	**–**	–	**–**	**175**
Propriétés de Choix – emprunt à terme	Variable	4 mai 2023[iii]	**–**	**400**	**–**	**625**
Total des débentures remboursées			**350 $**	700 $	**1 250 $**	1 100 $

i) Les débentures non garanties de premier rang de série 7 et de série C-C de Propriétés de Choix ont été remboursées le 27 juin 2019.
ii) La facilité de crédit à terme de Propriétés de Choix portant intérêt à des taux variables correspondant au taux préférentiel majoré de 0,45 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % a été remboursée le 11 juin 2019.
iii) La facilité de crédit à terme de Propriétés de Choix portant intérêt à des taux variables correspondant au taux préférentiel majoré de 0,45 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % a été remboursée le 11 juin 2019 et le 30 septembre 2019.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

		3 oct. 2020		Aux 5 oct. 2019		31 déc. 2019	
(en millions de dollars)	Date d'échéance	**Disponible**	**Prélevé**	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021[i]	**1 000 $**	**– $**	1 000 $	– $	1 000 $	– $
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	**1 500**	**25**	1 500	117	1 500	132
Total des facilités de crédit engagées		**2 500 $**	**25 $**	2 500 $	117 $	2 500 $	132 $

i) Après la clôture du troisième trimestre de 2020, Loblaw a modifié sa facilité de crédit engagée et repoussé la date d'échéance au 7 octobre 2023.

FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	Aux 5 oct. 2019	31 déc. 2019
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de *Fiducie cartes de crédit Eagle*[MD]	**1 050 $**	1 000 $	1 000 $
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	**500**	550	775
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	**1 550 $**	1 550 $	1 775 $

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2020 et s'y est conformée pour l'exercice 2020 à ce jour.

Au troisième trimestre de 2020, ***Eagle*** a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2025 et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 1,34 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 200 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 11 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement. La perte sera reclassée dans les états des résultats sur la durée des billets d'***Eagle*** susmentionnés. Le règlement a également donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 2,07 % sur les billets d'***Eagle*** émis. De plus, des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars portant intérêt à un taux moyen pondéré de 2,23 %, qu'***Eagle*** avait émis précédemment, sont venus à échéance et ont été remboursés le 17 septembre 2020. Par conséquent, une variation nette de 50 millions de dollars a été enregistrée au troisième trimestre de 2020 à l'égard des billets d'***Eagle***.

Au troisième trimestre de 2019, ***Eagle*** a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2024 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,28 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 8 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement. La perte sera reclassée dans les états des résultats sur la durée des billets d'***Eagle*** susmentionnés. Le règlement a également donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 2,94 % sur les billets d'***Eagle*** émis.

FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES À la clôture du troisième trimestre de 2020, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 494 millions de dollars (501 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 505 millions de dollars au 31 décembre 2019) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. À la fin du troisième trimestre de 2020, Loblaw avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 5 octobre 2019 et au 31 décembre 2019) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (à au moins 10 % au 5 octobre 2019 et au 31 décembre 2019) du capital des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes est le 27 mai 2022.

DETTE LIÉE AU CONTRAT À LIVRER SUR ACTIONS En 2001, Weston Holdings Limited (« WHL »), une filiale de GWL, a émis des débentures de série A à 7,00 % de 466 millions de dollars échéant en 2031 dont le service est assuré par l'émission de débentures de série B. De plus, WHL a conclu un contrat à livrer avec le prêteur visant la vente de 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw à un prix à terme initial de 48,50 $, majoré des taux d'intérêt sur les débentures de série A et les débentures de série B. À la clôture du troisième trimestre de 2020, le taux à terme s'établissait à 127,26 $ (122,44 $ au 5 octobre 2019 et 123,64 $ au 31 décembre 2019) et le passif lié aux débentures de série B s'élevait à 750 millions de dollars (702 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 714 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les débentures de série A (« A »), les débentures de série B et les intérêts courus (« B ») et la juste valeur du contrat à livrer sur actions (« C ») doivent être considérés ensemble. En tout temps, la valeur globale de A, B et C sera équivalente à la valeur de marché des 9,6 millions d'actions (voir le graphique ci-dessous). WHL peut régler la transaction en totalité ou en partie en tout temps d'ici 2031.

Les charges d'intérêts sur les débentures de série A et les débentures de série B sont hors trésorerie et sont cumulées à un taux d'intérêt de 7 % et au taux des acceptations bancaires majoré de 0,50 %, respectivement, et leur service est assuré par l'émission de débentures de série B. Le montant est contrebalancé par des produits de désactualisation à terme hors trésorerie liés au contrat à livrer sur actions. WHL comptabilise des charges ou des produits hors trésorerie représentant la juste valeur de l'ajustement du contrat à livrer en fonction des variations de la valeur des 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw sous-jacentes. WHL doit verser au prêteur des coûts à terme de 16 millions de dollars (17 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 20 millions de dollars au 31 décembre 2019) composés des frais de gestion et des dividendes estimatifs liés aux 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw sous-jacentes.

Au 3 octobre 2020

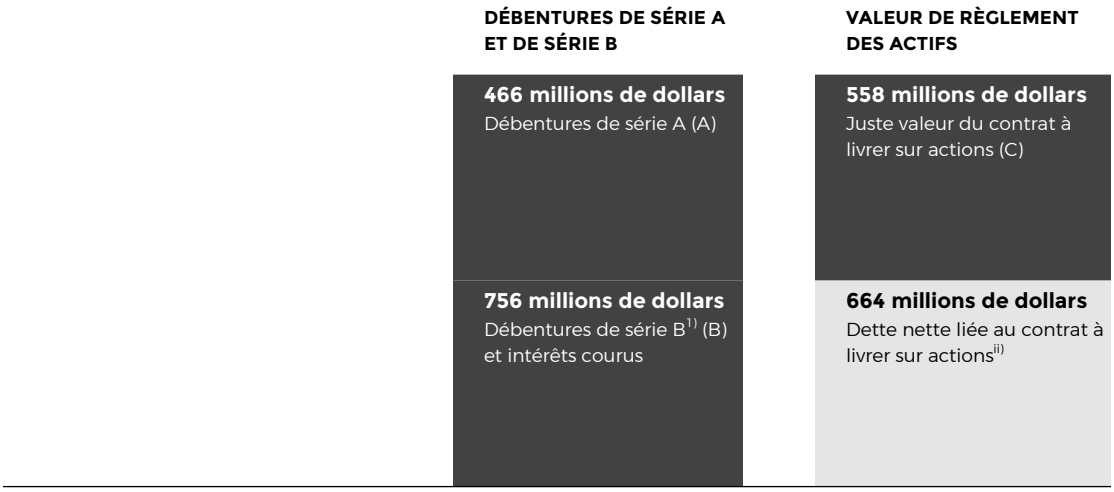

Comptabilisés dans les états financiers.

i) Inclut les intérêts courus des débentures de série A et des débentures de série B de 6 millions de dollars.
ii) Calculée selon le cours acheteur de Loblaw de 69,15 $ multiplié par 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Le tableau qui suit présente un résumé de la dette de la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) inscrite au poste « Autres et intersectoriel » :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	Aux 3 oct. 2020	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Série A	2031	**466 $**	**466 $**	**466 $**
Série B	Remboursables à vue	**750**	**702**	**714**
Juste valeur des dérivés financiers liés à la dette ci-dessus	s. o.	**(558)**	**(459)**	**(537)**
Dette liée au contrat à livrer sur actions		**658 $**	**709 $**	**643 $**
Débentures	2024 - 2033	**450**	**450**	**450**
Coûts de transaction et autres	s. o.	**(1)**	**(1)**	**(1)**
Autres et intersectoriel – Dette		**1 107 $**	**1 158 $**	**1 092 $**

3.4 Situation financière

	Aux 3 oct. 2020	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle[1)]	**14,9 %**	**16,8 %**	**16,1 %**
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle[1)]	**10,0 %**	**10,4 %**	**10,3 %**

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle[1)] avait diminué à la clôture du troisième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la diminution du bénéfice de la société et de l'augmentation des résultats non distribués. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle[1)] avait diminué comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2019, en raison principalement de la diminution du bénéfice de la société.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle[1)] avait diminué à la clôture du troisième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2019 et à la clôture de l'exercice 2019, en raison essentiellement de la diminution du bénéfice de la société et de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.5 Notation

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Au troisième trimestre de 2020, Dominion Bond Rating Service a confirmé les notations et la tendance de GWL et Standard and Poor's a confirmé les notations et les perspectives de GWL.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Au troisième trimestre de 2020, Dominion Bond Rating Service a rehaussé les notations de Loblaw, les faisant passer de BBB (moyen) à BBB (élevé), avec tendance stable, et Standard and Poor's a confirmé les notations et les perspectives de Loblaw.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Débentures de premier rang non garanties	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.

Au troisième trimestre de 2020, Dominion Bond Rating Service a rehaussé les notations de Propriétés de Choix, les faisant passer de BBB (moyen) à BBB (élevé), avec tendance stable, et Standard and Poor's a confirmé les notations et les perspectives de Propriétés de Choix.

3.6 Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau suivant présente sommairement l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	3 oct. 2020		5 oct. 2019		**3 oct. 2020**		5 oct. 2019	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**Nombre d'actions ordinaires**	**Capital social ordinaire**	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire[4)]	**Nombre d'actions ordinaires**	**Capital social ordinaire**	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire[4)]
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	**153 670 563**	**2 809 $**	153 568 888	2 782 $	**153 667 750**	**2 809 $**	153 370 108	2 766 $
Émises en vue du règlement d'options sur actions	**–**	**–**	322 709	30	**2 813**	**–**	523 114	46
Rachetées et annulées	**–**	**–**	–	–	**–**	**–**	(1 625)	–
Émises et en circulation à la clôture de la période	**153 670 563**	**2 809 $**	153 891 597	2 812 $	**153 670 563**	**2 809 $**	153 891 597	2 812 $
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	**(259 596)**	**(4) $**	(81 576)	– $	**(88 832)**	**– $**	(120 305)	– $
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	**–**	**–**	(10 000)	–	**(229 000)**	**(4)**	(60 000)	(1)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	**2 749**	**–**	2 339	–	**60 985**	**–**	91 068	1
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	**(256 847)**	**(4) $**	(89 237)	– $	**(256 847)**	**(4) $**	(89 237)	– $
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	**153 413 716**	**2 805 $**	153 802 360	2 812 $	**153 413 716**	**2 805 $**	153 802 360	2 812 $
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	**153 412 133**		153 616 739		**153 458 583**		153 469 027	

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau suivant présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	**–**	10 000	**229 000**	60 000
Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAD (nombre d'actions)	**365**	29 524	**33 325**	60 880
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	**– $**	(1) $	**(21) $**	(6) $
Rachetées et réglées	**– $**	(3) $	**(3) $**	(6) $
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués				
Rachetées et détenues en fiducie	**– $**	– $	**17 $**	5 $

Au deuxième trimestre de 2020, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 7 683 528 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 3 octobre 2020, la société avait racheté 365 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Dividendes déclarés par action[i] :				
Ordinaire	**0,525 $**	0,525 $	**1,575 $**	1,565 $
Privilégiée :				
Série I	**0,3625 $**	0,3625 $	**1,0875 $**	1,0875 $
Série III	**0,3250 $**	0,3250 $	**0,9750 $**	0,9750 $
Série IV	**0,3250 $**	0,3250 $	**0,9750 $**	0,9750 $
Série V	**0,296875 $**	0,296875 $	**0,890630 $**	0,890625 $

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1er octobre 2020. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2020.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2020 :

(en dollars)		
Dividendes déclarés par action[i]	– Ordinaire	**0,550 $**
	– Privilégiée :	
	Série I	**0,3625 $**
	Série III	**0,3250 $**
	Série IV	**0,3250 $**
	Série V	**0,296875 $**

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1er janvier 2021. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 décembre 2020.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web (www.weston.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2020. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2019 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 comptaient 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau suivant résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2020** **(16 semaines)**	2019 (16 semaines)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)
Produits	**16 209 $**	15 226 $	12 357 $	11 603 $	12 333 $	11 173 $	12 107 $	11 717 $
Résultat d'exploitation	**983**	884	401	770	598	586	718	690
Montant ajusté du BAIIA[1)]	**1 715**	1 661	1 087	1 313	1 304	1 158	1 351	1 146
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[i)]	**729**	701	566	534	560	535	548	416
Bénéfice net (perte nette)	**498**	264	(172)	353	743	(372)	578	412
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	**317**	83	(245)	194	592	(478)	443	281
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**303**	69	(255)	184	582	(488)	433	271
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - de base	**1,98 $**	0,45 $	(1,66) $	1,20 $	3,79 $	(3,18) $	2,82 $	1,86 $
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - dilué(e)	**1,96 $**	0,44 $	(1,66) $	1,19 $	3,78 $	(3,18) $	2,81 $	1,86 $
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[1)] (en dollars)	**2,35 $**	2,54 $	0,93 $	1,70 $	1,55 $	1,30 $	1,69 $	1,59 $
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw	**6,9 %**	0,1 %	10,0 %	0,6 %	9,6 %	2,0 %	1,9 %	0,8 %
Augmentation du chiffre d'affaire des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail de Loblaw	**6,1 %**	4,1 %	(1,1) %	4,0 %	10,7 %	2,2 %	3,9 %	1,9 %
Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix par part - dilués	**0,238 $**	0,250 $	0,201 $	0,248 $	0,244 $	0,252 $	0,237 $	0,256 $
Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix (en fonction des encaissements)	**230 $**	239 $	216 $	235 $	232 $	233 $	235 $	233 $
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods	**(7,2) %**	1,3 %	(14,0) %	2,4 %	3,7 %	(0,2) %	3,0 %	(3,8) %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères	**(7,7) %**	0,6 %	(15,7) %	0,2 %	3,7 %	(3,1) %	3,2 %	(5,9) %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

INCIDENCE DES TENDANCES ET DU CARACTÈRE SAISONNIER SUR LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS Les facteurs importants présentés ci-après ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw a toujours été plus importante au quatrième trimestre et moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods a toujours été plus importante aux troisième et quatrième trimestres et moins au premier trimestre.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions importantes sur la société. Les résultats financiers de la société pour la période de 40 semaines close le 3 octobre 2020 reflètent des produits accrus en raison de la hausse de la demande pour les produits de la société ainsi qu'une augmentation du coût des stocks vendus. Par ailleurs, les frais de vente et charges générales et administratives ont également augmenté depuis le deuxième trimestre de 2020 en raison de l'accroissement des dépenses à l'égard des primes et des mesures temporaires de protection salariale, d'amélioration des services offerts aux clients et de santé et de sécurité afin de protéger les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes, la société ayant engagé des coûts supplémentaires liés à la COVID-19, comme il est décrit à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » et à la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 », du présent rapport de gestion.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE Le bénéfice net trimestriel consolidé disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19; les résultats financiers de la société pour l'exercice 2020 à ce jour reflètent une augmentation des produits découlant de l'incidence de la COVID-19 attribuable principalement à Loblaw. En outre, la société a engagé des coûts et des investissements supplémentaires liés à la COVID-19 aux deuxième et troisième trimestres de 2020;
- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société;
- l'incidence du plan de fermeture de magasins de Loblaw;
- l'incidence des transactions sur le portefeuille de Propriétés de Choix et certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel » lors de la consolidation
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
    - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
    - la variation de la juste valeur de l'ajustement des immeubles de placement;
    - la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw;
    - les charges de restructuration et autres coûts connexes;
    - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
    - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
    - les frais d'émission de Propriétés de Choix;
    - l'écart externe lié à certaines actions de Loblaw;
    - les coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes;
    - les modifications des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi;
    - certains éléments liés à des périodes précédentes;
    - le profit ou la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
    - le programme de carte Loblaw;
    - la variation de la conversion des monnaies étrangères et des autres activités à l'échelle de la société.

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2020 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

COVID-19 La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la société, Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods sont inconnues pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité des effets de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société et de ses secteurs d'exploitation. La société et chacun de ses secteurs d'exploitation ont pris des mesures fermes en réponse à la COVID-19, continuent à suivre la situation de près à mesure qu'elle évolue et peuvent prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures à la suite des directives du gouvernement et des autorités de santé publique ou dans l'intérêt supérieur de ses employés, clients, locataires, fournisseurs et autres parties prenantes.

Loblaw demeure engagée à faire en sorte que ses magasins d'alimentation et ses pharmacies, dont ses établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, restent ouverts et bien approvisionnés, tout en s'assurant que les mesures appropriées sont en place pour protéger la santé et la sécurité des clients et des collègues de première ligne.

Propriétés de Choix appuie activement ses locataires et ses employés pendant le processus de réouverture de ses immeubles et veille à ce qu'ils disposent des informations nécessaires à une réouverture sécuritaire, conformément aux mesures de santé publique. Propriétés de Choix s'emploie à mettre en œuvre des mesures de sécurité supplémentaires dans tous ses immeubles, notamment par un nettoyage et une désinfection plus fréquents ainsi que par des mesures de distanciation physique. Propriétés de Choix continue de se préparer à de prochaines vagues, ainsi qu'aux implications des activités de relance économique et des activités d'ouverture.

Weston Foods continue d'entreprendre des démarches pour limiter les effets de la COVID-19 sur ses activités courantes. Weston Foods demeure engagée à fournir des produits de qualité à ses clients des secteurs des services d'alimentation et de la vente au détail. La pandémie de COVID-19 a créé de la volatilité dans la demande des consommateurs dans certaines catégories de produits dans les secteurs de la vente au détail et des services d'alimentation, ce qui oblige Weston Foods à gérer prudemment sa planification de la production. Cette gestion prudente pourrait nécessiter, au besoin, la fermeture temporaire de certaines installations.

Ces modifications sur le plan de l'exploitation découlant de la COVID-19 pourraient influer de manière importante sur les résultats financiers de la société. Elles pourraient comprendre notamment la fermeture temporaire de certains établissements, la capacité des locataires à acquitter le loyer en totalité ou non, la demande des consommateurs pour les produits ou services des locataires, l'arrêt temporaire ou à long terme des projets d'aménagement, la pénurie ou la perturbation de la main-d'œuvre à court ou à long terme, des problèmes d'approvisionnement et de distribution à court ou à long terme, une baisse à court ou à long terme des échanges commerciaux et des déplacements transfrontaliers, ainsi qu'une hausse de la volatilité du change et des risques pesant sur les systèmes informatiques, les réseaux et les services électroniques. L'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable, à court ou à long terme, sur les activités et les résultats financiers de la société et de chacun de ses secteurs d'exploitation.

La propagation de la COVID-19 a provoqué un ralentissement économique et une instabilité accrue des marchés financiers. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales visant à stabiliser l'économie. Cependant, on ne peut prévoir pour le moment l'incidence de ces interventions sur les marchés obligataires et boursiers ainsi que sur l'économie à long terme. Bien qu'on ignore la durée et les conséquences définitives de la COVID-19 sur l'économie mondiale, les perturbations causées par la crise pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la société.

L'incertitude économique découlant de la pandémie de COVID-19 pourrait affaiblir, à court ou à long terme, la demande pour les produits et services de la société ou les marchés obligataires et boursiers, ce qui pourrait nuire aux résultats financiers de la société. Les interventions gouvernementales visant à contenir la propagation du virus pourraient également se répercuter sur la main-d'œuvre disponible, la chaîne d'approvisionnement et le réseau de distribution de la société ou la capacité de cette dernière à s'adonner au commerce transfrontalier, ce qui pourrait nuire à ses activités ou à ses résultats financiers.

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2019 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2019 ainsi que la notice annuelle 2019 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

7. Mise à jour concernant la COVID-19[3)]

Questions d'ordre général La pandémie de COVID-19 a eu une incidence considérable sur les secteurs d'exploitation de la société, ses collègues, ses clients, ses locataires et ses autres parties prenantes au cours du troisième trimestre de 2020.

Comme il a été mentionné précédemment, à partir du mois de mars, Loblaw a réagi rapidement aux circonstances changeantes en augmentant ses investissements dans diverses catégories. Au troisième trimestre de 2020, ces coûts se sont élevés à environ 85 millions de dollars en vue d'assurer la sécurité des clients et collègues. Au cours des quatre semaines qui ont suivi la fin du troisième trimestre, la société a enregistré une volatilité persistante de son chiffre d'affaires ainsi que des variations dans la composition de celui-ci en raison des conséquences de la pandémie sur le comportement des consommateurs. Les tendances quant au chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail et les coûts liés à la COVID-19 ont été comparables à ceux du troisième trimestre. Toutefois, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a reculé en regard de celui du troisième trimestre.

En tant que l'un des plus importants propriétaires au Canada, Propriétés de Choix a continué de soutenir ses locataires qui ont été touchés négativement par la pandémie en leur offrant un allégement de loyer au moyen d'un report de loyer et autres arrangements, notamment en participant au programme AUCLC. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, Propriétés de Choix avait recouvré 98 % de ses loyers contractuels, ce qui se situe dans la portion supérieure des recouvrements de loyers de son secteur d'activité et s'explique principalement par la stabilité du portefeuille de première nécessité. Pour le troisième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a comptabilisé une provision de 4 millions de dollars au titre de certains montants en souffrance, ce qui rend compte du risque de recouvrement et des abattements devant être accordés aux termes du programme AUCLC.

Les résultats financiers de Weston Foods au troisième trimestre ont été supérieurs à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2020. Au début de la pandémie, plusieurs détaillants en alimentation ont fermé temporairement les boulangeries et les comptoirs de produits de boulangerie dans leurs magasins, ce qui a eu une incidence négative sur les ventes au détail. De même, la fermeture obligatoire de certaines entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements, tels que les restaurants, et les règles de distanciation sociale ont eu une incidence négative sur les ventes des services alimentaires. Le chiffre d'affaires de Weston Foods s'est accru au cours du troisième trimestre de 2020, alors que des détaillants en alimentation ont commencé à rouvrir les comptoirs de produits de boulangerie dans leurs magasins et que les restrictions imposées par les gouvernements à l'égard des restaurants ont été assouplies dans plusieurs régions. En outre, Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19 d'environ 4 millions de dollars. Au cours des quatre semaines qui ont suivi la fin du troisième trimestre, les tendances des ventes ont continué de progresser et les coûts supplémentaires annualisés liés à la COVID-19 se sont chiffrés à environ 0,4 million de dollars. En raison de la volatilité associée à la pandémie, il est difficile d'estimer de manière fiable les tendances des ventes futures, les coûts supplémentaires annualisés ou la performance financière globale de Weston Foods.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 qui figurent dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Liquidités La société et ses secteurs d'exploitation maintiennent de fortes liquidités et des bilans solides. À la clôture du troisième trimestre de 2020, la situation de trésorerie des secteurs d'exploitation se présentait comme suit : le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de Loblaw s'établissait à 1,8 milliard de dollars. Au troisième trimestre, Loblaw a prorogé jusqu'au 7 octobre 2023 l'échéance de sa facilité de crédit existante de 1 milliard de dollars. Les fonds disponibles de Loblaw totalisaient environ 3,8 milliards de dollars, y compris des montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées. Propriétés de Choix avait des liquidités disponibles de 1,5 milliard de dollars aux termes de sa facilité de crédit engagée et elle n'a aucune dette importante venant à échéance d'ici la fin de l'exercice. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) disposait d'un solde de trésorerie et de placements à court terme de 0,9 milliard de dollars et elle n'a aucune dette venant à échéance en 2020.

Facteur de risque Se reporter à la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les risques auxquels la pandémie de COVID-19 expose la société.

8. Norme comptable entrée en vigueur

NOUVELLE PRINCIPALE MÉTHODE COMPTABLE

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence La société détient des participations dans des entités (les « entités émettrices ») sur lesquelles elle exerce une influence notable, sans pour autant en détenir le contrôle, en ce qui concerne leurs politiques financières et opérationnelles. Les participations dans les entités émettrices sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La participation est initialement comptabilisée au coût dans les bilans consolidés et ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part revenant à la société du résultat net et des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice. La société comptabilise sa quote-part du résultat net des entités émettrices dans son résultat d'exploitation. Une participation est considérée comme étant dépréciée s'il existe des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale et que ces événements ont un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs de l'entité émettrice qui peut être estimé de façon fiable. Les participations sont revues chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications de dépréciation.

9. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR dans le présent document, notamment les suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à sedar.com ou à loblaw.ca ou choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

	16 semaines closes les									
	3 oct. 2020					5 oct. 2019				
(non audité) (en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					**317 $**					83 $
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					**181**					181
Impôt sur le résultat					**162**					103
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					**323**					517
Résultat d'exploitation	**716 $**	**242 $**	**16 $**	**9 $**	**983 $**	688 $	221 $	23 $	(48) $	884 $
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	**155 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**155 $**	157 $	– $	– $	– $	157 $
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**–**	**(18)**	**–**	**11**	**(7)**	–	3	–	39	42
Charges de restructuration et autres charges connexes	**12**	**–**	**2**	**–**	**14**	22	–	9	–	31
Ajustement de la juste valeur des dérivés	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	3	–	2	–	5
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	–	2	–	–	2
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	**(1)**	**–**	**–**	**–**	**(1)**	2	–	–	–	2
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	(2)	–	(2)
Éléments d'ajustement	**166 $**	**(18) $**	**2 $**	**11 $**	**161 $**	184 $	5 $	9 $	39 $	237 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation	**882 $**	**224 $**	**18 $**	**20 $**	**1 144 $**	872 $	226 $	32 $	(9) $	1 121 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus[i)]	**640**	**1**	**44**	**(114)**	**571**	618	–	40	(118)	540
Montant ajusté du BAIIA	**1 522 $**	**225 $**	**62 $**	**(94) $**	**1 715 $**	1 490 $	226 $	72 $	(127) $	1 661 $

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 155 millions de dollars (157 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

(non audité) (en millions de dollars)	40 semaines closes les 3 oct. 2020 Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	5 oct. 2019 Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					**664 $**					(201) $
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					**405**					446
Impôt sur le résultat					**327**					298
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					**586**					1 697
Résultat d'exploitation	**1 657 $**	**290 $**	**(32) $**	**67 $**	**1 982 $**	1 723 $	670 $	45 $	(198) $	2 240 $
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	**392 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**392 $**	392 $	– $	– $	– $	392 $
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**–**	**360**	**–**	**(172)**	**188**	(3)	10	–	51	58
Charges de restructuration et autres charges connexes	**48**	**–**	**37**	**–**	**85**	50	–	15	–	65
Ajustement de la juste valeur des dérivés	**12**	**–**	**4**	**–**	**16**	5	–	4	–	9
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	**–**	**2**	**–**	**–**	**2**	–	8	–	–	8
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	**–**	**–**	**–**	**–**	–	10	–	–	–	10
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	1	1
Certains éléments liés à des périodes précédentes	**–**	**–**	**–**	**–**	–	(15)	–	–	–	(15)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	**(1)**	**–**	**–**	**–**	**(1)**	(4)	–	–	–	(4)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	(2)	–	(2)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	**–**	**(1)**	**–**	**2**	**1**	–	–	–	(2)	(2)
Éléments d'ajustement	**451 $**	**361 $**	**41 $**	**(170) $**	**683 $**	435 $	18 $	17 $	50 $	520 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation	**2 108 $**	**651 $**	**9 $**	**(103) $**	**2 665 $**	2 158 $	688 $	62 $	(148) $	2 760 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus[i)]	**1 595**	**2**	**112**	**(268)**	**1 441**	1 543	1	105	(277)	1 372
Montant ajusté du BAIIA	**3 703 $**	**653 $**	**121 $**	**(371) $**	**4 106 $**	3 701 $	689 $	167 $	(425) $	4 132 $

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 392 millions de dollars (392 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 22 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA[1)] des troisièmes trimestres de 2020 et de 2019 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours. Voir la rubrique 2.1, « Résultats d'exploitation de Loblaw », et la rubrique 2.3, « Résultats d'exploitation de Weston Foods », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les charges de restructuration et autres charges connexes engagées par chacun des secteurs d'exploitation de la société.

Ajustement de la juste valeur des dérivés La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes Propriétés de Choix a comptabilisé des coûts de transaction et autres charges connexes liés à l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société a procédé à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens salariés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Scission de Propriétés de Choix par Loblaw Au deuxième trimestre de 2019, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la scission de Propriétés de Choix par Loblaw.

Certains éléments liés à des périodes précédentes Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a révisé son estimation du montant à payer à l'égard de la question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2020, Loblaw a cédé un immeuble non exploité à une tierce partie et a comptabilisé un profit de 1 million de dollars. Au troisième trimestre de 2019, Loblaw a cédé des terrains vacants à une tierce partie et a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars liée à la vente.

Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises En 2016, Weston Foods a comptabilisé un montant de 11 millions de dollars (9 millions de dollars américains) lié à la sortie de stocks endommagés dans les frais de vente et charges générales et administratives. La société a reçu le produit partiel de la réclamation d'assurance au cours des années ultérieures. Le produit final a été reçu et comptabilisé au troisième trimestre de 2019.

Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Les autres activités à l'échelle de la société tiennent compte des ajustements de juste valeur liés aux placements détenus par la société.

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**323 $**	517 $	**586 $**	1 697 $
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	**12**	(169)	**259**	(753)
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	**(27)**	(52)	**(14)**	(136)
Frais d'émission de Propriétés de Choix	**–**	–	**–**	(14)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**308 $**	296 $	**831 $**	794 $

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des troisièmes trimestres et périodes de neuf mois de 2020 et de 2019 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Frais d'émission de Propriétés de Choix Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a engagé des frais d'émission de 14 millions de dollars liés au placement visant des parts de fiducie.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019
Montant ajusté du résultat d'exploitation[i)]	**1 144 $**	1 121 $	**2 665 $**	2 760 $
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[i)]	**308**	296	**831**	794
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	**836 $**	825 $	**1 834 $**	1 966 $
Impôt sur le résultat	**162 $**	103 $	**327 $**	298 $
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt[ii)]	**46**	66	**162**	151
Réévaluation des soldes d'impôt différé	**9**	–	**9**	15
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	**4**	–	**(6)**	–
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	**–**	–	**2**	10
Montant libéré au titre de la réserve en lien avec une vérification fiscale de 2014	**–**	8	**–**	8
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	**221 $**	177 $	**494 $**	482 $
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	**24,5 %**	28,1 %	**23,4 %**	54,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	**26,4 %**	21,5 %	**26,9 %**	24,5 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur l'impôt sur le résultat et le taux d'impôt effectif des troisièmes trimestres et périodes de neuf mois de 2020 et de 2019 :

Réévaluation des soldes d'impôt différé En raison du fait que Propriétés de Choix a émis des parts de fiducie en faveur d'une partie liée au troisième trimestre de 2020, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 9 millions de dollars lié à certains passifs d'impôt différé découlant de la dilution de sa participation dans Propriétés de Choix.

Au deuxième trimestre de 2019, en raison du placement de parts de fiducie de Propriétés de Choix, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 15 millions de dollars lié à certains passifs d'impôt différé découlant de la dilution de sa participation dans Propriétés de Choix.

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 et une charge d'impôt différé de 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi Les actifs et les passifs d'impôt différé de la société reflètent l'incidence des modifications des taux d'impôt provinciaux des sociétés prévus par la loi, ce qui donne lieu à l'imposition d'une charge ou d'un avantage sur les bénéfices. La société applique toute modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi dans la période au cours de laquelle elle est quasi adoptée par l'instance législative.

Au premier trimestre de 2020, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a quasi adopté une diminution du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 16 % à 14 % à compter du 1er avril 2020. La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 2 millions de dollars au premier trimestre de 2020 lié à la réévaluation de son solde d'impôt différé.

Au deuxième trimestre de 2019, le gouvernement de l'Alberta a annoncé et quasi adopté une diminution progressive du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022. La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 lié à la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

Reprise sur des réserves liées à une vérification fiscale pour 2014 Au troisième trimestre de 2019, Loblaw a comptabilisé une reprise à l'égard de certaines réserves fiscales à la suite de la réalisation d'une vérification fiscale qui comprenait un examen des coûts d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés en 2014.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	**317 $**	83 $	**664 $**	(201) $
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	**(14)**	(14)	**(34)**	(34)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**303 $**	69 $	**630 $**	(235) $
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	**(2)**	(1)	**(3)**	(3)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	**301 $**	68 $	**627 $**	(238) $
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	**317 $**	83 $	**664 $**	(201) $
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	**59**	322	**113**	1 090
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	**376 $**	405 $	**777 $**	889 $
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	**(14)**	(14)	**(34)**	(34)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**362 $**	391 $	**743 $**	855 $
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	**(2)**	(1)	**(3)**	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	**360 $**	390 $	**740 $**	852 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	**153,5**	153,8	**153,6**	153,7

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	16 semaines closes les			
	3 oct. 2020		5 oct. 2019	
(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)	**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)**	**Bénéfice net dilué par action ordinaire**	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	**303 $**	**1,96 $**	69 $	0,44 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants[i] :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix	**59 $**	**0,39 $**	60 $	0,39 $
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**(5)**	**(0,03)**	34	0,22
Charges de restructuration et autres charges connexes	**7**	**0,05**	13	0,09
Ajustement de la juste valeur des dérivés	**–**	**–**	3	0,02
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	**–**	**–**	2	0,01
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	**(1)**	**(0,01)**	1	0,01
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	**–**	**–**	(1)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	**(12)**	**(0,08)**	169	1,11
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	**23**	**0,15**	45	0,29
Réévaluation des soldes d'impôt différé	**(9)**	**(0,06)**	–	–
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	**(4)**	**(0,03)**	–	–
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	**1**	**0,01**	–	–
Montant libéré au titre de la réserve en lien avec une vérification fiscale de 2014	**–**	**–**	(4)	(0,03)
Éléments d'ajustement	**59 $**	**0,39 $**	322 $	2,10 $
Montant ajusté	**362 $**	**2,35 $**	391 $	2,54 $

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)	40 semaines closes les **3 oct. 2020** **Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)**	**Bénéfice net dilué par action ordinaire**	5 oct. 2019 Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	**630 $**	**4,08 $**	(235) $	(1,55) $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants[i] :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix	**150 $**	**0,99 $**	148 $	0,95 $
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**158**	**1,03**	50	0,33
Charges de restructuration et autres charges connexes	**46**	**0,31**	28	0,19
Ajustement de la juste valeur des dérivés	**8**	**0,05**	5	0,03
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	**2**	**0,01**	7	0,04
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	**–**	**–**	4	0,03
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	–	–	1	0,01
Certains éléments liés à des périodes précédentes	–	–	(6)	(0,04)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	**(1)**	**(0,01)**	(2)	(0,01)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	**–**	**–**	(1)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	**(259)**	**(1,69)**	753	4,90
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	**12**	**0,08**	118	0,77
Frais d'émission de Propriétés de Choix	–	–	14	0,09
Réévaluation des soldes d'impôt différé	**(9)**	**(0,06)**	(15)	(0,10)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	**6**	**0,04**	–	–
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	**(1)**	**(0,01)**	(8)	(0,05)
Montant libéré au titre de la réserve en lien avec une vérification fiscale de 2014	**–**	**–**	(4)	(0,03)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	**1**	**–**	(2)	(0,01)
Éléments d'ajustement	**113 $**	**0,74 $**	1 090 $	7,09 $
Montant ajusté	**743 $**	**4,82 $**	855 $	5,54 $

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Flux de trésorerie disponibles La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	5 oct. 2019[4]	Variation (en $)	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	5 oct. 2019	Variation (en $)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	**1 171 $**	1 091 $	80 $	**3 947 $**	3 283 $	664 $
Moins : Intérêts payés	**284**	292	(8)	**703**	710	(7)
Dépenses d'investissement	**485**	482	3	**1 023**	1 015	8
Paiements au titre de la location, montant net	**262**	202	60	**660**	595	65
Flux de trésorerie disponibles[1]	**140 $**	115 $	25 $	**1 561 $**	963 $	598 $

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019
Bénéfice net (perte nette)	**97 $**	(211) $	**334 $**	(875) $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	**15**	297	**(441)**	1 139
Distributions sur les parts échangeables	**72**	72	**216**	216
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**(28)**	5	**324**	12
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**11**	8	**37**	(2)
Charges internes au titre de la location	**1**	1	**5**	5
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	**1**	–	**4**	3
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	**–**	2	**2**	8
Amortissement des immobilisations incorporelles	**–**	–	**1**	–
Profit de change	**–**	–	**(1)**	–
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	**–**	2	**(1)**	9
Impôt sur le résultat	**–**	(2)	**–**	(1)
Fonds provenant des activités d'exploitation	**169 $**	174 $	**480 $**	514 $

10. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 », et à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts et aux efficiences opérationnelles prévues ainsi qu'aux bénéfices attendus liés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, y compris la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2019 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société, ainsi que sur le comportement des consommateurs et l'économie en général;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique ou d'adapter le modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts et les efficiences opérationnelles prévues ou les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la délivrance des médicaments ou de la prestation des services aux patients ou des consultations;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- les dénouements défavorables d'actions en justice et de démarches réglementaires et d'autres procédures connexes;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses importantes initiatives, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation et des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. En outre, les risques liés à la COVID-19 sont décrits à la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

11. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à l'adresse loblaw.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse choicereit.ca.

Toronto, Canada

Le 16 novembre 2020

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés 53

- États consolidés résumés des résultats 53
- États consolidés résumés du résultat global 53
- Bilans consolidés résumés 54
- États consolidés résumés des variations des capitaux propres 55
- Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie 57

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités 58

Note 1.	Nature et description de l'entité présentant l'information financière	58
Note 2.	Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements	58
Note 3.	Filiales	59
Note 4.	Acquisitions d'entreprises	59
Note 5.	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	60
Note 6.	Impôt sur le résultat	61
Note 7.	Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action ordinaire	61
Note 8.	Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	62
Note 9.	Créances sur cartes de crédit	63
Note 10.	Stocks	64
Note 11.	Actifs détenus en vue de la vente	64
Note 12.	Autres actifs	64
Note 13.	Dette à court terme	65
Note 14.	Dette à long terme	65
Note 15.	Autres passifs	68
Note 16.	Capital social	69
Note 17.	Transactions portant sur le capital de Loblaw	71
Note 18.	Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	72
Note 19.	Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	72
Note 20.	Instruments financiers	76
Note 21.	Passifs éventuels	79
Note 22.	Transactions entre parties liées	81
Note 23.	Informations sectorielles	82
Note 24.	Événements postérieurs à la date de clôture	86

États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019
Produits	**16 209 $**	15 226 $	**40 899 $**	38 002 $
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus (note 10)	**11 213**	10 446	**28 090**	25 937
Frais de vente et charges générales et administratives	**4 013**	3 896	**10 827**	9 825
	15 226	14 342	**38 917**	35 762
Résultat d'exploitation	**983**	884	**1 982**	2 240
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	**323**	517	**586**	1 697
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**660**	367	**1 396**	543
Impôt sur le résultat (note 6)	**162**	103	**327**	298
Bénéfice net	**498**	264	**1 069**	245
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 7)	**317**	83	**664**	(201)
Participations ne donnant pas le contrôle	**181**	181	**405**	446
Bénéfice net	**498 $**	264 $	**1 069 $**	245 $
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 7)				
De base	**1,98 $**	0,45 $	**4,10 $**	(1,53) $
Dilué(e)	**1,96 $**	0,44 $	**4,08 $**	(1,55) $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019[i]	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019[i]
Bénéfice net	**498 $**	264 $	**1 069 $**	245 $
Autres éléments du résultat global				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion (note 20)	**(24)**	(6)	**23**	(28)
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 20)	**13**	1	**(35)**	(10)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Pertes actuarielles nettes au titre des régimes à prestations définies (note 18)	**(27)**	(10)	**(38)**	(66)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**1**	–	**8**	–
Autres éléments du résultat global	**(37)**	(15)	**(42)**	(104)
Résultat global	**461**	249	**1 027**	141
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	**287**	69	**653**	(272)
Participations ne donnant pas le contrôle	**174**	180	**374**	413
Résultat global	**461 $**	249 $	**1 027 $**	141 $

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	3 oct. 2020	Aux 5 oct. 2019[i)]	 31 déc. 2019[i)]
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	**2 436 $**	1 495 $	1 834 $
Placements à court terme (note 8)	**397**	222	229
Créances	**1 193**	1 298	1 295
Créances sur cartes de crédit (note 9)	**3 008**	3 263	3 518
Stocks (note 10)	**5 554**	5 057	5 270
Charges payées d'avance et autres actifs	**397**	382	336
Actifs détenus en vue de la vente (note 11)	**170**	123	203
Total des actifs courants	**13 155**	11 840	12 685
Immobilisations corporelles	**11 813**	11 591	11 773
Actifs au titre de droits d'utilisation	**4 060**	3 972	4 074
Immeubles de placement	**4 835**	4 763	4 888
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**562**	793	605
Immobilisations incorporelles	**7 145**	7 584	7 488
Goodwill	**4 780**	4 776	4 775
Impôt différé	**186**	282	250
Dépôts de garantie (note 8)	**77**	59	76
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	**–**	33	19
Autres actifs (note 12)	**1 221**	1 042	1 180
Total des actifs	**47 834 $**	46 735 $	47 813 $
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	**193 $**	152 $	18 $
Fournisseurs et autres passifs	**5 751**	5 205	5 906
Passif au titre de la fidélisation	**232**	238	191
Provisions	**151**	136	147
Impôt sur le résultat à payer	**124**	23	53
Dette à court terme (note 13)	**1 250**	1 252	1 489
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 14)	**984**	1 693	1 842
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	**802**	791	857
Participation des pharmaciens propriétaires	**315**	257	280
Total des passifs courants	**9 802**	9 747	10 783
Provisions	**92**	91	90
Dette à long terme (note 14)	**13 653**	12 853	12 712
Obligations locatives	**4 217**	4 150	4 250
Passif lié aux parts de fiducie (note 20)	**3 556**	3 785	3 601
Impôt différé	**2 069**	2 261	2 245
Autres passifs (note 15)	**953**	936	957
Total des passifs	**34 342**	33 823	34 638
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 16)	**3 622**	3 629	3 626
Résultats non distribués	**5 124**	4 399	4 766
Surplus d'apport (notes 17 et 19)	**(1 098)**	(923)	(979)
Cumul des autres éléments du résultat global	**205**	203	196
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	**7 853**	7 308	7 609
Participations ne donnant pas le contrôle	**5 639**	5 604	5 566
Total des capitaux propres	**13 492**	12 912	13 175
Total des passifs et des capitaux propres	**47 834 $**	46 735 $	47 813 $

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Passifs éventuels (note 21). Événements postérieurs à la date de clôture (note 24).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	**Total du capital social**	**Résultats non distribués**	**Surplus d'apport**	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	**Cumul des autres éléments du résultat global**	**Participations ne donnant pas le contrôle**	**Total des capitaux propres**
Solde au 31 déc. 2019	2 809 $	817 $	**3 626 $**	**4 766 $**	**(979) $**	182 $	(4) $	18 $	**196 $**	**5 566 $**	**13 175 $**
Bénéfice net	–	–	**–**	**664**	**–**	–	–	–	**–**	**405**	**1 069**
Autres éléments du résultat global[1]	–	–	**–**	**(20)**	**–**	22	(21)	8	**9**	**(31)**	**(42)**
Résultat global	– $	– $	**– $**	**644 $**	**– $**	22 $	(21) $	8 $	**9 $**	**374 $**	**1 027 $**
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 16 et 19)	–	–	**–**	**(1)**	**5**	–	–	–	**–**	**–**	**4**
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	(4)	–	**(4)**	**(11)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(15)**
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	–	–	**–**	**–**	**(124)**	–	–	–	**–**	**(301)**	**(425)**
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars)											
– 1,575 $	–	–	**–**	**(242)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(242)**
Par action privilégiée (en dollars)											
– Série I – 1,0875 $	–	–	**–**	**(10)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(10)**
– Série III – 0,9750 $	–	–	**–**	**(8)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(8)**
– Série IV – 0,9750 $	–	–	**–**	**(7)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(7)**
– Série V – 0,890625 $	–	–	**–**	**(7)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(7)**
	(4) $	– $	**(4) $**	**(286) $**	**(119) $**	– $	– $	– $	**– $**	**(301) $**	**(710) $**
Solde au 3 octobre 2020	2 805 $	817 $	**3 622 $**	**5 124 $**	**(1 098) $**	204 $	(25) $	26 $	**205 $**	**5 639 $**	**13 492 $**

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social[i]	Résultats non distribués[i]	Surplus d'apport	Écarts de conversion[i]	Couvertures de flux de trésorerie[i]	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2018	**2 766 $**	**817 $**	**3 583 $**	**5 017 $**	**(799) $**	231 $	– $	8 $	**239 $**	**6 164 $**	**14 204 $**
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16	–	–	**–**	**(115)**	**–**	–	–	–	**–**	**(394)**	**(509)**
Solde retraité au 1er janv. 2019	**2 766 $**	**817 $**	**3 583 $**	**4 902 $**	**(799) $**	231 $	– $	8 $	**239 $**	**5 770 $**	**13 695 $**
(Perte nette) bénéfice net	–	–	**–**	**(201)**	**–**	–	–	–	**–**	**446**	**245**
Autres éléments du résultat global[ii]	–	–	**–**	**(35)**	**–**	(29)	(7)	–	**(36)**	**(33)**	**(104)**
Résultat global	– $	– $	**– $**	**(236) $**	**– $**	(29) $	(7) $	– $	**(36) $**	**413 $**	**141 $**
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 16 et 19)	**46**	–	**46**	**(1)**	**(16)**	–	–	–	**–**	**(6)**	**23**
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	–	–	**–**	**5**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**5**
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	–	–	**–**	**–**	**(108)**	–	–	–	**–**	**(573)**	**(681)**
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars)											
– 1,565 $	–	–	**–**	**(239)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(239)**
Par action privilégiée (en dollars)											
– Série I – 1,0875 $	–	–	**–**	**(10)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(10)**
– Série III – 0,9750 $	–	–	**–**	**(8)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(8)**
– Série IV – 0,9750 $	–	–	**–**	**(7)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(7)**
– Série V – 0,890625 $	–	–	**–**	**(7)**	**–**	–	–	–	**–**	**–**	**(7)**
	46 $	– $	**46 $**	**(267) $**	**(124) $**	– $	– $	– $	**– $**	**(579) $**	**(924) $**
Solde au 5 octobre 2019	**2 812 $**	**817 $**	**3 629 $**	**4 399 $**	**(923) $**	202 $	(7) $	8 $	**203 $**	**5 604 $**	**12 912 $**

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Les autres éléments du résultat global comprennent des pertes actuarielles de 38 millions de dollars (66 millions de dollars en 2019), dont une tranche de 20 millions de dollars (35 millions de dollars en 2019) est présentée ci-dessus dans les résultats non distribués et une autre de 18 millions de dollars (31 millions de dollars en 2019), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également des profits de change de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2019) et des pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie de 14 millions de dollars (3 millions de dollars en 2019).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019[i]	40 semaines closes les **3 oct. 2020**	 5 oct. 2019
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	**498 $**	264 $	**1 069 $**	245 $
Ajouter (déduire) :				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	**323**	517	**586**	1 697
Impôt sur le résultat (note 6)	**162**	103	**327**	298
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**729**	701	**1 855**	1 770
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	**1**	1	**15**	4
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**(7)**	42	**188**	58
Perte de change (note 20)	**–**	–	**–**	1
Variation des provisions	**(3)**	(34)	**10**	(69)
	1 703	1 594	**4 050**	4 004
Variation des créances sur cartes de crédit (note 9)	**(174)**	(20)	**510**	46
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	**(208)**	(269)	**(343)**	(246)
Impôt sur le résultat payé	**(145)**	(230)	**(342)**	(546)
Intérêts perçus	**6**	12	**19**	28
Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement	**–**	2	**1**	4
Autres	**(11)**	2	**52**	(7)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	**1 171**	1 091	**3 947**	3 283
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	**(358)**	(357)	**(673)**	(714)
Entrées d'immobilisations incorporelles	**(111)**	(125)	**(284)**	(301)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 4)	**–**	6	**14**	15
Produit de la cession d'actifs	**30**	11	**176**	50
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	**3**	2	**5**	6
Variation des placements à court terme (note 8)	**149**	6	**(168)**	61
Variation des dépôts de garantie (note 8)	**71**	18	**–**	25
Autres	**(60)**	(21)	**(159)**	(129)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	**(276)**	(460)	**(1 089)**	(987)
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	**60**	63	**175**	96
Variation de la dette à court terme	**(15)**	(227)	**(239)**	(327)
Variation des autres financements (note 15)	**(1)**	426	**(4)**	426
Intérêts payés	**(284)**	(292)	**(703)**	(710)
Dette à long terme – Émise (note 14)	**407**	443	**2 328**	1 315
– Remboursements (note 14)	**(781)**	(722)	**(2 229)**	(1 564)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	**(61)**	(66)	**(160)**	(165)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	**(204)**	(138)	**(505)**	(436)
Capital social – Émis (notes 16 et 19)	**–**	25	**–**	39
– Racheté et détenu en fiducie (note 16)	**–**	(1)	**(21)**	(6)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis (notes 17 et 19)	**5**	25	**29**	80
– Racheté et détenu en fiducie (note 17)	**–**	–	**(10)**	(20)
– Racheté et annulé (note 17)	**(181)**	(309)	**(277)**	(774)
Parts de Propriétés de Choix – Émises	**–**	–	**–**	345
– Frais d'émission	**–**	–	**–**	(14)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	**(162)**	(161)	**(323)**	(319)
– aux porteurs d'actions privilégiées	**(19)**	(19)	**(41)**	(41)
– aux participations ne donnant pas le contrôle	**(111)**	(117)	**(225)**	(228)
Autres	**28**	20	**(51)**	(20)
Sorties nettes liées aux activités de financement	**(1 319)**	(1 050)	**(2 256)**	(2 323)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**(1)**	1	**–**	1
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(425)**	(418)	**602**	(26)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	**2 861**	1 913	**1 834**	1 521
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	**2 436 $**	1 495 $	**2 436 $**	1 495 $

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »), Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Weston Foods est une entreprise de produits de boulangerie en Amérique du Nord qui fabrique des pains, des petits pains, des petits gâteaux, des beignes, des biscuits, des gâteaux, des tartes, des cornets, des gaufres, des produits de boulangerie artisanaux et plus encore.

Les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw a toujours été plus importante au quatrième trimestre et moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods a toujours été plus importante aux troisième et quatrième trimestres et moins au premier trimestre.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions importantes sur la société. Les résultats financiers de la société pour la période de 40 semaines close le 3 octobre 2020 reflètent des produits accrus en raison de la hausse de la demande pour les produits de la société ainsi qu'une augmentation du coût des stocks vendus. Par ailleurs, les frais de vente et charges générales et administratives ont également augmenté depuis le deuxième trimestre de 2020 en raison de l'accroissement des dépenses à l'égard des primes et des mesures temporaires de protection salariale, d'amélioration des services offerts aux clients et de santé et de sécurité afin de protéger les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes, la société ayant engagé des coûts supplémentaires liés à la COVID-19.

Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables critiques et jugements décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, sauf en ce qui a trait à la nouvelle principale méthode comptable décrite ci-dessous.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 16 novembre 2020.

NOUVELLE PRINCIPALE MÉTHODE COMPTABLE

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence La société détient des participations dans des entités (les « entités émettrices ») sur lesquelles elle exerce une influence notable, sans pour autant en détenir le contrôle, en ce qui concerne leurs politiques financières et opérationnelles. Les participations dans les entités émettrices sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La participation est initialement comptabilisée au coût dans les bilans consolidés et ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part revenant à la société du résultat net et des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice. La société comptabilise sa quote-part du résultat net des entités émettrices dans son résultat d'exploitation. Une participation est considérée comme étant dépréciée s'il existe des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale et que ces événements ont un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs de l'entité émettrice qui peut être estimé de façon fiable. Les participations sont revues chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications de dépréciation.

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		Aux					
		3 oct. 2020		5 oct. 2019		31 déc. 2019	
		Nombre d'actions/de parts détenues	**Participation véritable**	Nombre d'actions/de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires[i)]	**184 020 849**	**52,2 %**	187 815 136	51,8 %	187 815 136	52,2 %
	Parts de société en commandite de catégorie B[ii)]	389 961 783	s. o.	389 961 783	s. o.	389 961 783	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix[iii)]		**440 623 198**	**61,5 %**	440 623 198	62,9 %	440 623 198	62,9 %

i) Comprend 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw données en nantissement aux termes du contrat à livrer sur actions (voir la note 20). De plus, au premier trimestre de 2020, GWL a participé à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation (voir la note 17).

ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

iii) Au cours du troisième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a acquis deux immeubles auprès de Wittington Properties Limited au moyen de l'émission de 16,5 millions de parts de fiducie (voir la note 22).

Note 4. Acquisitions d'entreprises

CONSOLIDATION DE FRANCHISES Loblaw comptabilise la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolide ses franchises à la date à laquelle le franchisé conclut un contrat de franchise simplifié avec Loblaw. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation sont évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochent des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises ont été inclus dans les résultats d'exploitation de Loblaw à compter de la date d'acquisition.

Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2020, Loblaw a consolidé tous ses franchisés restants à des fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle inscrits à la date d'acquisition :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Actif net acquis :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**– $**	6 $	**14 $**	15 $
Stocks	**–**	14	**42**	38
Immobilisations corporelles	**–**	22	**44**	49
Fournisseurs et autres passifs[i)]	**–**	(14)	**(54)**	(38)
Autres passifs[i)]	**–**	(22)	**(30)**	(52)
Participations ne donnant pas le contrôle	**–**	(6)	**(16)**	(12)
Total de l'actif net acquis	**– $**	– $	**– $**	– $

i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées aux prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par Loblaw.

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Charges d'intérêts :				
Dette à long terme	**179 $**	183 $	**492 $**	494 $
Obligations locatives	**61**	66	**160**	165
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	**17**	16	**37**	33
Distributions sur les parts	**51**	48	**147**	137
Frais d'émission de Propriétés de Choix	**–**	–	**–**	14
Fiducies de financement indépendantes	**3**	6	**11**	15
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 18)	**3**	3	**7**	7
Dette bancaire	**2**	2	**3**	6
Passifs financiers (note 15)	**7**	–	**20**	–
Intérêts inscrits à l'actif	**(2)**	(1)	**(3)**	(4)
	321 $	323 $	**874 $**	867 $
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	**(1) $**	(6) $	**(4) $**	(8) $
Produits d'intérêts à court terme	**(6)**	(12)	**(20)**	(29)
	(7) $	(18) $	**(24) $**	(37) $
Contrat à livrer[i)]	**21 $**	43 $	**(5) $**	114 $
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 20)	**(12)**	169	**(259)**	753
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**323 $**	517 $	**586 $**	1 697 $

i) Le troisième trimestre de 2020 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'une charge de 27 millions de dollars (52 millions de dollars en 2019) et de 14 millions de dollars (136 millions de dollars en 2019), respectivement, liée à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw (voir la note 20). Il s'agit d'un ajustement hors trésorerie résultant des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. À l'échéance, tout montant en trésorerie versé au titre du contrat à livrer peut être contrebalancé par la vente des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Les chiffres du troisième trimestre de 2020 et de l'exercice à ce jour comprennent également des produits de désactualisation à terme de 12 millions de dollars (16 millions de dollars en 2019) et de 35 millions de dollars (39 millions de dollars en 2019), respectivement, et des coûts à terme de 6 millions de dollars (7 millions de dollars en 2019) et de 16 millions de dollars (17 millions de dollars en 2019), respectivement, liés au contrat à livrer.

Note 6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour le troisième trimestre de 2020 s'est établie à 162 millions de dollars (103 millions de dollars en 2019) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,5 % (28,1 % en 2019). La baisse du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à la réévaluation de certains soldes d'impôt différé, en partie contrebalancées par l'incidence, à l'exercice précédent, de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix et par l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 327 millions de dollars (298 millions de dollars en 2019) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 23,4 % (54,9 % en 2019). La baisse du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par l'incidence, à l'exercice précédent, de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix, par l'augmentation de la charge d'impôt liée aux différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw par suite de la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et par la réévaluation de certains soldes d'impôt différé.

Au deuxième trimestre, le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision concernant l'affaire Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») en faveur de Loblaw, infirmant la décision de la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt »). Au troisième trimestre, le 19 juin 2020, la Couronne a déposé une demande d'autorisation d'appel devant la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême »). Après la clôture du troisième trimestre, le 29 octobre 2020, la Cour suprême a accordé à la Couronne l'autorisation d'interjeter appel. Loblaw n'a annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée (voir la note 21).

Note 7. Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action ordinaire

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	**317 $**	83 $	**664 $**	(201) $
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	**(14)**	(14)	**(34)**	(34)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**303 $**	69 $	**630 $**	(235) $
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	**(2)**	(1)	**(3)**	(3)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	**301 $**	68 $	**627 $**	(238) $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 16)	**153,4**	153,6	**153,5**	153,5
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres[i] (en millions)	**0,1**	0,2	**0,1**	0,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	**153,5**	153,8	**153,6**	153,7
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire (en dollars)	**1,98 $**	0,45 $	**4,10 $**	(1,53) $
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	**1,96 $**	0,44 $	**4,08 $**	(1,55) $

i) Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, 1,3 million d'instruments potentiellement dilutifs (0,5 million en 2019) et 1,2 million d'instruments potentiellement dilutifs (1,3 million en 2019), respectivement, ont été exclus du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

		Aux	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Trésorerie	**939 $**	700 $	775 $
Équivalents de trésorerie :			
Acceptations bancaires	**833**	345	557
Bons du Trésor	**643**	394	262
Papier commercial de sociétés	**–**	56	240
Certificats de placement garanti	**21**	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2 436 $**	1 495 $	1 834 $

PLACEMENTS À COURT TERME

		Aux	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Acceptations bancaires	**51 $**	23 $	32 $
Bons du Trésor	**337**	150	61
Papier commercial de sociétés	**3**	49	136
Autres	**6**	–	–
Placements à court terme	**397 $**	222 $	229 $

DÉPÔTS DE GARANTIE

		Aux	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Trésorerie	**55 $**	46 $	46 $
Bons du trésor	**22**	13	30
Total des dépôts de garantie	**77 $**	59 $	76 $

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

		Aux	
(en millions de dollars)	3 oct. 2020	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Créances sur cartes de crédit, montant brut	**3 255 $**	3 451 $	3 714 $
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	**(247)**	(188)	(196)
Créances sur cartes de crédit	**3 008 $**	3 263 $	3 518 $
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de *Fiducie de cartes de crédit Eagle*[MD] (note 14)	**1 050 $**	1 000 $	1 000 $
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes (note 13)	**500**	550	775
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	**1 550 $**	1 550 $	1 775 $

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*[MD] (« *Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Au troisième trimestre de 2020, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2025 et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 1,34 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 200 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 11 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement. La perte sera reclassée dans les états des résultats sur la durée des billets d'*Eagle* susmentionnés. Le règlement a également donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 2,07 % sur les billets d'*Eagle* émis. De plus, des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars portant intérêt à un taux moyen pondéré de 2,23 %, qu'*Eagle* avait émis précédemment, sont venus à échéance et ont été remboursés le 17 septembre 2020. Par conséquent, une variation nette de 50 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 a été enregistrées à l'égard des billets d'*Eagle*.

Au troisième trimestre de 2019, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2024 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,28 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 8 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement. La perte sera reclassée dans les états des résultats sur la durée des billets d'*Eagle* susmentionnés. Le règlement a également donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 2,94 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 275 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes en raison de la baisse du volume des créances sur cartes de crédit.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 45 millions de dollars à la clôture du troisième trimestre de 2020 (50 millions de dollars au 5 octobre 2019 et à 70 millions de dollars au 31 décembre 2019), ce qui représente 9 % (9 % au 5 octobre 2019 et 10 % au 31 décembre 2019) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2020 et s'y est conformée tout au long de l'exercice 2020 à ce jour.

Note 10. Stocks

Les composantes des stocks se présentent comme suit :

		Aux	
(en millions de dollars)	3 oct. 2020	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Matières premières et fournitures	73 $	68 $	70 $
Produits finis	5 481	4 989	5 200
Stocks	5 554 $	5 057 $	5 270 $

Au troisième trimestre de 2020, Loblaw a inscrit une provision de 34 millions de dollars (31 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 33 millions de dollars au 31 décembre 2019) au titre de la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des stocks vendus. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos le 3 octobre 2020 et le 5 octobre 2019.

Note 11. Actifs détenus en vue de la vente

Loblaw classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs ont été utilisés précédemment dans le secteur Vente au détail de Loblaw. Au troisième trimestre de 2020, Loblaw a comptabilisé un profit de 1 million de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2019) à la suite de la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé un profit net de 1 million de dollars (profit net de 4 millions de dollars en 2019) à la suite de la vente de ces actifs. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à l'égard de ces biens au cours des trois premiers trimestres de 2020 (néant en 2019).

Note 12. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

		Aux	
(en millions de dollars)	3 oct. 2020	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Juste valeur du contrat à livrer sur actions (note 20)	558 $	459 $	537 $
Placements divers et autres créances[i)]	119	88	43
Actif net au titre des prestations constituées (note 18)	193	178	249
Créances liées aux contrats de location-financement	78	62	73
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	178	278	188
Autres	171	183	177
Total des autres actifs	1 297 $	1 248 $	1 267 $
Partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir[ii)]	(76)	(206)	(87)
Autres actifs	1 221 $	1 042 $	1 180 $

i) Au troisième trimestre de 2020, Loblaw a annoncé que sa filiale entière détenue Shoppers Drug Mart/Pharmaprix investira un montant totalisant 75 millions de dollars dans Maple Corporation (« Maple »), important fournisseur de soins virtuels au Canada, contre une participation ne donnant pas le contrôle considérable. L'investissement sera effectué en deux tranches. Au 3 octobre 2020, la première tranche a été engagée, Loblaw ayant investi 61 millions de dollars dans Maple, en contrepartie d'une participation d'environ 24 % dans celle-ci. La deuxième tranche devrait être engagée au troisième trimestre de 2021.

ii) La partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs aux bilans consolidés résumés.

Note 13. Dette à court terme

Les composantes de la dette à court terme se présentent comme suit :

		Aux	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Autres fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	**500 $**	550 $	775 $
Débentures de série B[i)]	**750**	702	714
Dette à court terme	**1 250 $**	1 252 $	1 489 $

i) Les débentures de série B émises par GWL sont remboursables à vue et sont garanties par le nantissement de 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

AUTRES FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES L'encours de la dette à court terme se rapporte aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes avec droit de recours (voir la note 9).

Note 14. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

		Aux	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Débentures	**10 494 $**	10 377 $	10 387 $
Dette à long terme garantie par une hypothèque	**1 209**	1 236	1 231
Emprunts pour la construction	**25**	25	25
Certificats de placement garanti	**1 380**	1 327	1 311
Fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	**1 050**	1 000	1 000
Fiducies de financement indépendantes	**494**	501	505
Facilités de crédit engagées	**25**	117	132
Coûts de transaction et autres	**(40)**	(37)	(37)
Total de la dette à long terme	**14 637 $**	14 546 $	14 554 $
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	**(984)**	(1 693)	(1 842)
Dette à long terme	**13 653 $**	12 853 $	12 712 $

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du troisième trimestre de 2020 et les ont respectées tout au long des trois premiers trimestres.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes aux dates indiquées :

			40 semaines closes les	
			3 oct. 2020	5 oct. 2019
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	**Montant en capital**	Montant en capital
Débenture de Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28 %	7 mai 2030[i]	**350 $**	– $
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série M	3,53 %	11 juin 2029	**–**	**750**
– Série N	2,98 %	4 mars 2030	**400**	–
– Série O	3,83 %	4 mars 2050	**100**	–
– Série P	2,85 %	21 mai 2027	**500**	–
Total des débentures émises			**1 350 $**	**750 $**

i) Dans le cadre de cette émission, la société a réglé un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 350 millions de dollars, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 34 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement. La perte sera reclassée dans les états des résultats sur la durée des billets susmentionnés.

Aucune débenture n'a été émise au cours des troisièmes trimestres de 2020 et de 2019.

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes aux dates indiquées :

			16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			3 oct. 2020	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	**Montant en capital**	Montant en capital	**Montant en capital**	Montant en capital
Débentures de Les Compagnies Loblaw Limitée	5,22%	18 juin 2020	**350 $**	– $	**350 $**	– $
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série 7	3,00%	20 septembre 2019[i]	**–**	**200**	**–**	**200**
– Série 8	3,60%	20 avril 2020	**–**	–	**300**	–
– Série B-C	4,32%	15 janvier 2021	**–**	–	**100**	–
– Série C	3,50%	8 février 2021	**–**	–	**250**	–
– Série C-C	2,56%	30 novembre 2019[i]	**–**	**100**	**–**	**100**
– Série E	2,30%	14 septembre 2020	**–**	–	**250**	–
Propriétés de Choix – emprunt à terme	Variable	4 mai 2022[ii]	**–**	–	**–**	**175**
Propriétés de Choix – emprunt à terme	Variable	4 mai 2023[iii]	**–**	**400**	**–**	**625**
Total des débentures remboursées			**350 $**	**700 $**	**1 250 $**	**1 100 $**

i) Les débentures non garanties de premier rang de série 7 et de série C-C de Propriétés de Choix ont été remboursées le 27 juin 2019.

ii) La facilité de crédit à terme de Propriétés de Choix portant intérêt à des taux variables correspondant au taux préférentiel majoré de 0,45 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % a été remboursée le 11 juin 2019.

iii) La facilité de crédit à terme de Propriétés de Choix portant intérêt à des taux variables correspondant au taux préférentiel majoré de 0,45 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % a été remboursée le 11 juin 2019 et le 30 septembre 2019.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI (« CPG ») Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Solde à l'ouverture de la période	**1 452 $**	1 225 $	**1 311 $**	1 141 $
CPG émis	**58**	154	**344**	338
CPG arrivés à échéance	**(130)**	(52)	**(275)**	(152)
Solde à la clôture de la période	**1 380 $**	1 327 $	**1 380 $**	1 327 $

FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 5 octobre 2019 et au 31 décembre 2019) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 5 octobre 2019 et au 31 décembre 2019) du principal des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes est le 27 mai 2022.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

				Aux			
		3 oct. 2020		5 oct. 2019		31 déc. 2019	
(en millions de dollars)	Date d'échéance	**Disponible**	**Prélevé**	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021[i)]	**1 000 $**	**– $**	1 000 $	– $	1 000 $	– $
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	**1 500**	**25**	1 500	117	1 500	132
Total des facilités de crédit engagées		**2 500 $**	**25 $**	2 500 $	117 $	2 500 $	132 $

i) Après la clôture du troisième trimestre de 2020, Loblaw a modifié sa facilité de crédit engagée et repoussé la date d'échéance au 7 octobre 2023.

TRANCHE À MOINS D'UN AN DE LA DETTE À LONG TERME Le tableau qui suit présente les composantes de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

		Aux	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Débentures	**197 $**	899 $	897 $
Certificats de placement garanti	**683**	394	527
Fiducies de titrisation indépendantes	**–**	250	250
Dette à long terme garantie par une hypothèque	**79**	125	156
Emprunts pour la construction	**25**	25	12
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	**984 $**	1 693 $	1 842 $

RAPPROCHEMENT DE LA DETTE À LONG TERME Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec la dette à long terme pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	**15 010 $**	14 816 $	**14 554 $**	15 318 $
Reclassement des obligations découlant de contrats de location-financement attribuable à l'IFRS 16	**–**	–	**–**	(535)
Solde retraité à l'ouverture de la période	**15 010**	14 816	**14 554**	14 783
Émissions de titres de créance à long terme[i]	**407**	443	**2 328**	1 315
Remboursements de la dette à long terme	**(781)**	(722)	**(2 229)**	(1 564)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	**(374)**	(279)	**99**	(249)
Autres variations hors trésorerie	**1**	9	**(16)**	12
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	**14 637 $**	14 546 $	**14 637 $**	14 546 $

i) Comprend les variations nettes liées aux fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 15. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

		Aux	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Passifs financiers[i]	**426 $**	397 $	431 $
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 18)	**380**	387	375
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	**123**	115	128
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 19)	**6**	14	7
Autres	**18**	23	16
Autres passifs	**953 $**	936 $	957 $

i) En 2019, Propriétés de Choix a cédé à des tiers 31 immeubles comprenant des immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et des centres de distribution de Loblaw. Lors de la consolidation, le produit tiré des transactions a été comptabilisé à titre de passif financier et, au 3 octobre 2020, des montants de 4 millions de dollars (29 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 4 millions de dollars au 31 décembre 2019) et de 426 millions de dollars (397 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 431 millions de dollars au 31 décembre 2019) ont été comptabilisés dans les fournisseurs et autres passifs et dans les autres passifs, respectivement.

Note 16. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	3 oct. 2020		5 oct. 2019		**3 oct. 2020**		5 oct. 2019	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**Nombre d'actions ordinaires**	**Capital social ordinaire**	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire[i)]	**Nombre d'actions ordinaires**	**Capital social ordinaire**	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire[i)]
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	**153 670 563**	**2 809 $**	153 568 888	2 782 $	**153 667 750**	**2 809 $**	153 370 108	2 766 $
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 19)	**–**	**–**	322 709	30	**2 813**	**–**	523 114	46
Rachetées et annulées	**–**	**–**	–	–	**–**	**–**	(1 625)	–
Émises et en circulation à la clôture de la période	**153 670 563**	**2 809 $**	153 891 597	2 812 $	**153 670 563**	**2 809 $**	153 891 597	2 812 $
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	**(259 596)**	**(4) $**	(81 576)	– $	**(88 832)**	**– $**	(120 305)	– $
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	**–**	**–**	(10 000)	–	**(229 000)**	**(4)**	(60 000)	(1)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 19)	**2 749**	**–**	2 339	–	**60 985**	**–**	91 068	1
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	**(256 847)**	**(4) $**	(89 237)	– $	**(256 847)**	**(4) $**	(89 237)	– $
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	**153 413 716**	**2 805 $**	153 802 360	2 812 $	**153 413 716**	**2 805 $**	153 802 360	2 812 $
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	**153 412 133**		153 616 739		**153 458 583**		153 469 027	

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	**–**	10 000	**229 000**	60 000
Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAD (nombre d'actions)	**365**	29 524	**33 325**	60 880
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	**– $**	(1) $	**(21) $**	(6) $
Rachetées et réglées	**–**	(3)	**(3)**	(6)
Prime comptabilisée dans les résultats non distribués				
Rachetées et détenues en fiducie	**– $**	– $	**17 $**	5 $

Au deuxième trimestre de 2020, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 7 683 528 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 3 octobre 2020, la société avait racheté 365 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Dividendes déclarés par action[i] :				
Ordinaire	**0,525 $**	0,525 $	**1,575 $**	1,565 $
Privilégiée :				
Série I	**0,3625 $**	0,3625 $	**1,0875 $**	1,0875 $
Série III	**0,3250 $**	0,3250 $	**0,9750 $**	0,9750 $
Série IV	**0,3250 $**	0,3250 $	**0,9750 $**	0,9750 $
Série V	**0,296875 $**	0,296875 $	**0,890630 $**	0,890625 $

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1er octobre 2020. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2020.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2020 :

($)		
Dividendes déclarés par action[i]	– Ordinaire	**0,550 $**
	– Privilégiée :	
	Série I	**0,3625 $**
	Série III	**0,3250 $**
	Série IV	**0,3250 $**
	Série V	**0,296875 $**

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V sont payables le 1er janvier 2021. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 décembre 2020.

Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LOBLAW À la clôture du troisième trimestre de 2020, les actions privilégiées de deuxième rang, série B, d'un montant de 221 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de 4 millions de dollars après impôt, et des dividendes en trésorerie connexes, sont présentées comme une composante des participations ne donnant pas le contrôle au bilan consolidé résumé de la société. Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a déclaré des dividendes de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2019) et de 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2019), respectivement, liés aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

ACTIONS ORDINAIRES DE LOBLAW Le tableau suivant présente un résumé de l'activité relative aux actions ordinaires de Loblaw aux termes de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que l'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Émises (nombre d'actions)	**214 119**	543 782	**1 107 959**	2 339 451
Rachetées et détenues en fiducie (nombre d'actions)	**–**	–	**(145 000)**	(300 000)
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	**(5 045 210)**	(4 313 300)	**(7 802 787)**	(11 320 227)
	(4 831 091)	(3 769 518)	**(6 839 828)**	(9 280 776)
Contrepartie en trésorerie reçue (payée)				
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	**5 $**	25 $	**29 $**	80 $
Rachetées et détenues en fiducie	**–**	–	**(10)**	(20)
Rachetées et annulées	**(350)**	(309)	**(538)**	(774)
	(345) $	(284) $	**(519) $**	(714) $
Augmentation (diminution) du surplus d'apport				
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	**3 $**	6 $	**15 $**	25 $
Rachetées et détenues en fiducie	**–**	–	**(3)**	(5)
Rachetées et annulées	**(87)**	(92)	**(136)**	(128)
	(84) $	(86) $	**(124) $**	(108) $

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Au premier trimestre de 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») de Loblaw. Cette modification permettait à Loblaw de racheter ses actions ordinaires de GWL dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de Loblaw, Loblaw et GWL, afin que GWL conserve sa quote-part dans Loblaw.

Au deuxième trimestre de 2020, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la TSX ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 17 888 888 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, Loblaw peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 3 octobre 2020, Loblaw avait racheté 5 045 210 actions ordinaires dans le cadre de son offre de rachat dans le cours normal des activités en vigueur aux fins d'annulation.

Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, 2 439 210 actions ordinaires et 3 794 287 actions ordinaires de Loblaw avaient été rachetées de GWL dans le cadre de l'offre publique de rachat de Loblaw aux fins d'annulation, pour une contrepartie en trésorerie totale de 169 millions de dollars et de 261 millions de dollars, respectivement.

Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les pertes actuarielles au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme se présentent comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation[i]	**57 $**	52 $	**140 $**	141 $
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation[ii]	**7**	14	**23**	28
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	**3**	3	**7**	7
Pertes actuarielles avant impôt sur le résultat comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	**(35)**	(12)	**(51)**	(88)

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise. Comprend également des charges liées au règlement de 10 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2019.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les pertes actuarielles comptabilisées aux troisièmes trimestres et pour les neuf premiers mois de 2020 et de 2019 sont principalement attribuables à la diminution des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs plus élevés que prévu.

Au cours des neuf premiers mois de 2019, Loblaw avait procédé à plusieurs achats de rentes et avait payé 187 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 177 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite, et elle avait comptabilisé des charges liées au règlement de 10 millions de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives. La société n'a procédé à aucun achat de rentes au cours du troisième trimestre et de l'exercice 2020 à ce jour.

Note 19. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

Les accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société comprennent les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix. La charge que la société a comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour au titre de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres s'est élevée à 21 millions de dollars (22 millions de dollars en 2019) et à 51 millions de dollars (57 millions de dollars en 2019), respectivement.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société se présente comme suit :

		Aux	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	31 déc. 2019
Fournisseurs et autres passifs	**7 $**	3 $	8 $
Autres passifs (note 15)	**6 $**	14 $	7 $
Surplus d'apport	**118 $**	107 $	113 $

Certains régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de GWL et de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous.

RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS L'activité du régime d'options sur actions de GWL se résume comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	3 oct. 2020	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Options en cours à l'ouverture de la période	**1 776 571**	1 657 626	**1 246 718**	1 548 044
Attribution	**–**	–	**548 868**	427 523
Exercice	**–**	(322 709)	**(2 813)**	(523 114)
Renonciation/annulation	**(18 836)**	(13 204)	**(35 038)**	(50 483)
Expiration	**–**	–	**–**	(80 257)
Options en cours à la clôture de la période	**1 757 735**	1 321 713	**1 757 735**	1 321 713

Aucune option sur actions n'a été exercée au troisième trimestre de 2020. Au cours du troisième trimestre de 2019, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 107,19 $ par action ordinaire pour une contrepartie en trésorerie de 25 millions de dollars. Pour l'exercice 2020 à ce jour, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 89,60 $ (102,56 $ en 2019) par action ordinaire pour une contrepartie en trésorerie négligeable (39 millions de dollars en 2019).

Aucune option sur actions n'a été attribuée aux troisièmes trimestres de 2020 et de 2019.

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 0,8 % a été appliqué à la clôture du troisième trimestre de 2020 (0,8 % en 2019).

L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	3 oct. 2020	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Options en cours à l'ouverture de la période	**7 558 254**	7 424 410	**6 317 922**	7 509 631
Attribution	**27 268**	8 229	**1 842 845**	1 548 550
Exercice	**(107 427)**	(745 304)	**(586 434)**	(2 061 701)
Renonciation/annulation	**(158 667)**	(61 437)	**(254 905)**	(370 582)
Options en cours à la clôture de la période	**7 319 428**	6 625 898	**7 319 428**	6 625 898

Au cours du troisième trimestre de 2020, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 69,18 $ par action ordinaire (72,61 $ en 2019) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 5 millions de dollars (25 millions de dollars en 2019). Pour l'exercice 2020 à ce jour, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 68,25 $ par action ordinaire (69,12 $ en 2019) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 29 millions de dollars (80 millions de dollars en 2019).

Au cours du troisième trimestre de 2020, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 69,86 $ (68,42 $ en 2019) par action ordinaire et ayant une juste valeur négligeable (juste valeur négligeable en 2019). Pour l'exercice 2020 à ce jour, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 70,05 $ (65,65 $ en 2019) par action ordinaire et ayant une juste valeur de 13 millions de dollars (12 millions de dollars en 2019). Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par Loblaw au cours des périodes closes comme il est indiqué au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	3 oct. 2020	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Taux de rendement en dividende attendu	**1,8 %**	1,8 %	**1,8 %**	1,8 %
Volatilité attendue du cours de l'action	**18,6 % - 19,9 %**	14,1 % - 15,3 %	**13,5 % - 19,9 %**	14,1 % - 15,7 %
Taux d'intérêt sans risque	**0,3 %**	1,5 %	**0,3 % - 1,2 %**	1,5 % - 1,8 %
Durée de vie attendue des options	**3,7 - 6,2 ans**	3,7 - 6,2 ans	**3,7 - 6,2 ans**	3,7 - 6,2 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 8,0 % a été appliqué à la clôture du troisième trimestre de 2020 (9,0 % en 2019).

RÉGIMES D'UNITÉS D'ACTIONS TEMPORAIREMENT INCESSIBLES L'activité des régimes d'UATI de GWL se résume comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(nombre d'attributions)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
UATI en cours à l'ouverture de la période	**128 286**	142 914	**136 788**	166 034
Attribution	**2 701**	2 360	**40 429**	36 653
Réinvestissement	**1 367**	1 363	**2 741**	2 749
Règlement	**(2 643)**	(5 075)	**(47 239)**	(54 452)
Renonciation	**(1 048)**	(2 422)	**(4 056)**	(11 844)
UATI en cours à la clôture de la période	**128 663**	139 140	**128 663**	139 140

Au cours du troisième trimestre de 2020, la juste valeur des UATI de GWL attribuées était négligeable (juste valeur négligeable en 2019). Pour l'exercice 2020 à ce jour, la juste valeur des UATI de GWL attribuées s'est établie à 4 millions de dollars (3 millions de dollars en 2019).

L'activité des régimes d'UATI de Loblaw se résume comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(nombre d'attributions)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
UATI en cours à l'ouverture de la période	**1 024 518**	1 024 386	**1 032 832**	1 024 275
Attribution	**8 857**	26 671	**241 641**	332 043
Réinvestissement	**9 136**	8 904	**18 804**	17 125
Règlement	**(88 136)**	(17 596)	**(321 642)**	(257 747)
Renonciation	**(12 972)**	(9 966)	**(30 232)**	(83 297)
UATI en cours à la clôture de la période	**941 403**	1 032 399	**941 403**	1 032 399

Au cours du troisième trimestre de 2020, la juste valeur des UATI de Loblaw attribuées s'est établie à 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2019). Pour l'exercice 2020 à ce jour, la juste valeur des UATI de Loblaw attribuées s'est établie à 17 millions de dollars (22 millions de dollars en 2019).

RÉGIMES D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT L'activité des régimes d'UAR de GWL se résume comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(nombre d'attributions)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
UAR en cours à l'ouverture de la période	**152 369**	114 203	**114 473**	89 656
Attribution	**–**	–	**58 555**	69 951
Réinvestissement	**1 622**	1 134	**3 026**	2 074
Règlement	**(471)**	(433)	**(19 155)**	(40 259)
Renonciation	**(1 160)**	(79)	**(4 539)**	(6 597)
UAR en cours à la clôture de la période	**152 360**	114 825	**152 360**	114 825

Aucune UAR n'a été attribuée aux troisièmes trimestres de 2020 et de 2019. Pour l'exercice 2020 à ce jour, la juste valeur des UAR de GWL attribuées s'est établie à 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019).

L'activité des régimes d'UAR de Loblaw se résume comme suit :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(nombre d'attributions)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
UAR en cours à l'ouverture de la période	**704 645**	665 627	**662 695**	674 945
Attribution	**3 847**	1 923	**235 473**	253 114
Réinvestissement	**6 450**	5 887	**12 768**	11 264
Règlement	**(19 013)**	(6 202)	**(200 340)**	(234 121)
Renonciation	**(10 711)**	(5 098)	**(25 378)**	(43 065)
UAR en cours à la clôture de la période	**685 218**	662 137	**685 218**	662 137

Au cours du troisième trimestre de 2020, la juste valeur des UAR de Loblaw attribuées s'est établie à 1 million de dollars (juste valeur négligeable en 2019). Pour l'exercice 2020 à ce jour, la juste valeur des UAR de Loblaw attribuées s'est établie à 17 millions de dollars (15 millions de dollars en 2019).

RÈGLEMENT DES ATTRIBUTIONS À MÊME LES ACTIONS DÉTENUES EN FIDUCIE Le tableau suivant présente un résumé du règlement des UATI et des UAR de GWL à même les actions détenues en fiducie pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(nombre d'attributions)	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019	**3 oct. 2020**	5 oct. 2019
Règlement	**3 114**	5 508	**66 394**	94 711
Attributions libérées des fiducies (note 16)	**2 749**	2 339	**60 985**	91 068

Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation négligeable (augmentation négligeable en 2019) et de 6 millions de dollars (10 millions de dollars en 2019) des résultats non distribués, respectivement. Au troisième trimestre et pour l'exercice 2020 à ce jour, ces attributions ont donné lieu à des hausses négligeables du capital social (hausse négligeable au troisième trimestre de 2019 et augmentation de 1 million de dollars pour les neuf premiers mois de 2019).

Note 20. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente les justes valeurs et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

					Aux							
	3 oct. 2020				5 oct. 2019				31 déc. 2019			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	– $	– $	– $	– $	– $	– $	33 $	33 $	– $	– $	19 $	19 $
Certains autres actifs[i]	–	–	96	96	–	–	101	101	–	–	116	116
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Certains placements à long terme et autres actifs[i]	117	20	–	137	50	21	–	71	50	21	–	71
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	77	–	–	77	59	–	–	59	76	–	–	76
Certains autres actifs[i]	–	–	82	82	–	–	115	115	–	–	86	86
Dérivés inclus dans les créances	–	(1)	–	(1)	–	1	–	1	1	2	–	3
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	–	2	1	3	–	2	–	2	5	–	1	6
Dérivés inclus dans les autres actifs	–	558	–	558	–	459	–	459	–	537	–	537
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	–	16 563	–	16 563	–	15 972	–	15 972	–	15 839	–	15 839
Certains autres passifs[i]	–	–	435	435	–	–	435	435	–	–	444	444
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	–	9	–	9	–	8	–	8	–	5	–	5
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	3 556	–	–	3 556	3 785	–	–	3 785	3 601	–	–	3 601
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	15	1	–	16	–	4	–	4	–	5	–	5

i) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités sous le poste « Autres actifs » et « Autres passifs », respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2020 (perte de 4 millions de dollars en 2019) et un profit de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2019) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, un profit net de 6 millions de dollars a été comptabilisé au troisième trimestre de 2020 (perte nette de 225 millions de dollars en 2019) et un profit net de 253 millions de dollars a été comptabilisé pour l'exercice à ce jour (perte nette de 889 millions de dollars en 2019) dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie À la clôture du troisième trimestre de 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie de la société s'élevaient à 2 910 millions de dollars (1 776 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 2 139 millions de dollars au 31 décembre 2019), incluant 172 millions de dollars américains (42 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 68 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Afin de tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le placement net en dollars américains de la société dans des établissements à l'étranger, une perte de 24 millions de dollars (perte de 6 millions de dollars en 2019) et un profit de 23 millions de dollars (perte de 28 millions de dollars en 2019), respectivement, ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour.

De plus, au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, une perte négligeable (perte négligeable en 2019) et un profit négligeable (perte de 1 million de dollars en 2019), respectivement, ont été comptabilisés dans le résultat d'exploitation pour tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger qui ont la même monnaie fonctionnelle que la société.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises À la clôture du troisième trimestre de 2020, la valeur des créances liées à des prêts consentis à des franchisés de Loblaw de néant (33 millions de dollars au 5 octobre 2019 et 19 millions de dollars au 31 décembre 2019) a été comptabilisée aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités. Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un montant de néant (profit négligeable en 2019) et un montant de néant (profit de 1 million de dollars en 2019), respectivement, au titre des créances liées à ces prêts.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande de Loblaw qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée entraînerait une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, un profit de 2 millions de dollars (perte négligeable en 2019) et un profit négligeable (profit de 3 millions de dollars en 2019), respectivement, attribuables à ces dérivés ont été comptabilisés dans le résultat d'exploitation. De plus, au 3 octobre 2020, un actif correspondant de 1 million de dollars a été inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs (passif négligeable au 5 octobre 2019 et actif de 1 million de dollars au 31 décembre 2019). Au 3 octobre 2020, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit lié (une perte liée) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Dérivés sur actions À la clôture du troisième trimestre de 2020, Weston Holdings Limited (« WHL »), filiale de GWL, détenait un contrat à livrer sur actions en vigueur visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw à un prix de vente à terme initial de 48,50 $ l'action ordinaire de Loblaw. À la clôture du troisième trimestre de 2020, le prix à terme était de 127,26 $ (122,44 $ au 5 octobre 2019 et 123,64 $ au 31 décembre 2019) par action ordinaire. Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 27 millions de dollars (perte de 52 millions de dollars en 2019) et une perte liée à la juste valeur de 14 millions de dollars (perte de 136 millions de dollars en 2019), respectivement, ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre de ce contrat (voir la note 5).

Passif lié aux parts de fiducie Au troisième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, un profit lié à la juste valeur de 12 millions de dollars (perte de 169 millions de dollars en 2019) et un profit lié à la juste valeur de 259 millions de dollars (perte de 753 millions de dollars en 2019), respectivement, ont été comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 5).

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées au bilan consolidé résumé intermédiaire non audité et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, lié(e)s aux autres dérivés de la société :

				3 oct. 2020	
		16 semaines closes le		40 semaines closes le	
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations[i)]	**– $**	**1 $**	**(2) $**	**(42) $**	**(3) $**
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt[ii)]	**(9)**	**3**	**(1)**	**(5)**	**(3)**
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(9) $**	**4 $**	**(3) $**	**(47) $**	**(6) $**
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	**– $**	**– $**	**(9) $**	**– $**	**14 $**
Autres dérivés non financiers	**(15)**	**–**	**2**	**–**	**(35)**
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	**(15) $**	**– $**	**(7) $**	**– $**	**(21) $**
Total des dérivés	**(24) $**	**4 $**	**(10) $**	**(47) $**	**(27) $**

i) La Banque PC a réglé un contrat à terme sur obligations de 200 millions de dollars au troisième trimestre de 2020. Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux billets d'Eagle de 300 millions de dollars émis au cours du troisième trimestre de 2020. La société a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement.

ii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 259 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou autres passifs.

			5 oct. 2019		
			16 semaines closes le		40 semaines closes le
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Risque de change – Contrats de change à terme[i)]	– $	– $	1 $	(1) $	1 $
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations[ii)]	(1)	2	–	(6)	–
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt[iii)]	(6)	1	(1)	(5)	(1)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(7) $	3 $	– $	(12) $	– $
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(2) $	– $	(6) $	– $	(12) $
Autres dérivés non financiers	–	–	4	–	11
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(2) $	– $	(2) $	– $	(1) $
Total des dérivés	(9) $	3 $	(2) $	(12) $	(1) $

i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 3 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 90 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 277 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou autres passifs.

Note 21. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas comptabilisé de charges à payer ou de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société et Weston Foods. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussion sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur le régime de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2020 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence et il réclame un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au titre des charges engagées par la province dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes en Colombie-Britannique. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2020, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et dans le recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que les recours datés de mai 2019 et de février 2020 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et, le 23 avril 2020, elle a rendu sa décision et infirmé la décision de la Cour de l'impôt. Au troisième trimestre, la Couronne a déposé une demande d'autorisation d'appel devant la Cour suprême. Après la clôture du troisième trimestre, le 29 octobre 2020, la Cour suprême a accordé à la Couronne l'autorisation d'interjeter appel. Loblaw n'a annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 22. Transactions entre parties liées

FONDS DE CAPITAL DE RISQUE Au deuxième trimestre de 2020, GWL, Loblaw et une filiale entièrement détenue par Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque »). Le commandité du fonds de capital de risque est une filiale entièrement détenue par Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque. Le fonds de capital de risque a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. La société fait partie du comité de placement du fonds de capital de risque, qui approuve notamment les placements initiaux. La société comptabilise sa participation de 66 % dans le fonds de capital de risque selon la méthode de la mise en équivalence. Le montant en capital consolidé engagé par la société s'élève à 66 millions de dollars sur une période de 10 ans. Au troisième trimestre de 2020, sur une base consolidée, la société a investi 14 millions de dollars dans le fonds de capital de risque. L'investissement a été comptabilisé dans les autres actifs.

TRANSACTION ENTRE PROPRIÉTÉS DE CHOIX ET WITTINGTON Le 31 juillet 2020, Propriétés de Choix a acquis deux biens immobiliers auprès de Wittington Properties Limited, une filiale de Wittington, aux conditions du marché en vigueur, pour un prix d'achat global de 209 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction, qui a été réglé en totalité au moyen de l'émission de 16,5 millions de parts de fiducie de Propriétés de Choix.

Les actifs acquis comprennent ce qui suit : i) le Weston Centre, un immeuble de bureaux et de commerces à Toronto, en Ontario, pour 129 millions de dollars, et ii) la participation restante de 60 % dans une coentreprise entre Propriétés de Choix et Wittington Properties Limited pour 80 millions de dollars, moins une créance au titre des coûts d'achèvement de 16 millions de dollars, conférant à Propriétés de Choix une participation de 100 % dans la coentreprise.

Weston Centre En plus des contrats de location existants avec Propriétés de Choix, la société avait conclu plusieurs contrats de location avec Wittington visant des locaux au Weston Centre. Lors de l'acquisition de l'immeuble, la société a comptabilisé un profit de 6 millions de dollars dans le résultat d'exploitation au titre de la décomptabilisation de l'incidence nette de ses obligations locatives et de ses actifs au titre de droits d'utilisation liés à l'immeuble et cessera de payer des loyers à Wittington. En raison de la location continue de l'immeuble par l'intermédiaire de son groupe de sociétés, un montant de 51 millions de dollars a été comptabilisé dans les immobilisations corporelles à titre de bien à usage propre et un montant de 78 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'immeubles de placement.

Coentreprise En 2014, une coentreprise entre Propriétés de Choix et Wittington Properties connue sous le nom de West Block a conclu l'acquisition d'une parcelle de terrain située au 500 Lakeshore Boulevard West à Toronto, en Ontario, auprès de Loblaw. Propriétés de Choix a comptabilisé sa participation de 40 % dans la coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

Au deuxième trimestre de 2020, Loblaw a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 65 millions de dollars relativement aux contrats de location visant des magasins de vente au détail et des bureaux conclus avec la coentreprise.

Au troisième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a acquis la participation restante de 60 % dans la coentreprise, après quoi le placement a été comptabilisé sur une base consolidée. En raison de la participation accrue, la société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur de 5 millions de dollars avant impôt dans les autres éléments du résultat global et un profit de 4 millions de dollars dans le résultat d'exploitation au titre de la décomptabilisation de l'incidence nette de ses obligations locatives et de ses actifs au titre de droits d'utilisation liés à l'immeuble et cessera de payer des loyers à Wittington. En raison de la location continue de l'immeuble par l'intermédiaire de son groupe de sociétés, un montant de 95 millions de dollars a été comptabilisé dans les immobilisations corporelles à titre de bien à usage propre et un montant de 13 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'immeubles de placement. Wittington continuera d'agir à titre de gestionnaire de l'aménagement et de la construction de l'espace commercial jusqu'à ce que les travaux d'aménagement soient terminés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 23. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, la trésorerie et les placements à court terme détenus par la société ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le présent document et dans les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA[i)] et du montant ajusté du résultat d'exploitation[i)]. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

	16 semaines closes les									
	3 oct. 2020					5 oct. 2019				
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Produits	**15 671 $**	**309 $**	**592 $**	**(363) $**	**16 209 $**	14 655 $	324 $	638 $	(391) $	15 226 $
Résultat d'exploitation	**716 $**	**242 $**	**16 $**	**9 $**	**983 $**	**688 $**	**221 $**	**23 $**	**(48) $**	**884 $**
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	228	145	1	(51)	323	223	434	1	(141)	517
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	**488 $**	**97 $**	**15 $**	**60 $**	**660 $**	465 $	(213) $	22 $	93 $	367 $
Résultat d'exploitation	**716 $**	**242 $**	**16 $**	**9 $**	**983 $**	**688 $**	**221 $**	**23 $**	**(48) $**	**884 $**
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	795	1	47	(114)	729	775	–	44	(118)	701
Éléments d'ajustement[i)]	11	(18)	(1)	11	3	27	5	5	39	76
Montant ajusté du BAIIA[i)]	1 522 $	225 $	62 $	(94) $	1 715 $	1 490 $	226 $	72 $	(127) $	1 661 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[ii)]	640	1	44	(114)	571	618	–	40	(118)	540
Montant ajusté du résultat d'exploitation[i)]	**882 $**	**224 $**	**18 $**	**20 $**	**1 144 $**	872 $	226 $	32 $	(9) $	1 121 $

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA[1)]. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA[1)] à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 155 millions de dollars (157 millions de dollars en 2019) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2019) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

	40 semaines closes les									
	3 oct. 2020					5 oct. 2019				
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Produits	**39 428 $**	**949 $**	**1 539 $**	**(1 017) $**	**40 899 $**	36 447 $	971 $	1 633 $	(1 049) $	38 002 $
Résultat d'exploitation	1 657 $	290 $	(32) $	67 $	1 982 $	1 723 $	670 $	45 $	(198) $	2 240 $
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	576	(44)	(1)	55	586	571	1 546	1	(421)	1 697
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	**1 081 $**	**334 $**	**(31) $**	**12 $**	**1 396 $**	1 152 $	(876) $	44 $	223 $	543 $
Résultat d'exploitation	**1 657 $**	**290 $**	**(32) $**	**67 $**	**1 982 $**	1 723 $	670 $	45 $	(198) $	2 240 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 987	2	134	(268)	1 855	1 935	1	111	(277)	1 770
Éléments d'ajustement[i)]	59	361	19	(170)	269	43	18	11	50	122
Montant ajusté du BAIIA[i)]	3 703 $	653 $	121 $	(371) $	4 106 $	3 701 $	689 $	167 $	(425) $	4 132 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[ii)]	1 595	2	112	(268)	1 441	1 543	1	105	(277)	1 372
Montant ajusté du résultat d'exploitation[i)]	**2 108 $**	**651 $**	**9 $**	**(103) $**	**2 665 $**	2 158 $	688 $	62 $	(148) $	2 760 $

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA[1)]. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA[1)] à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 392 millions de dollars (392 millions de dollars en 2019) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 22 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

	16 semaines closes les					
	3 oct. 2020			5 oct. 2019		
(en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	**(132) $**	**23 $**	**(44) $**	(134) $	2 $	(54) $
Élimination du recouvrement de coûts	**(44)**	**–**	**–**	(50)	–	–
Élimination des résiliations de baux	**–**	**–**	**–**	(2)	–	–
Profit net de Loblaw lié à la cession-bail d'immeubles conclue avec Propriétés de Choix	**–**	**–**	**–**	–	(2)	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	**–**	**(6)**	**–**	–	(1)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**–**	**(11)**	**–**	–	(39)	–
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	**–**	**–**	**(15)**	–	–	(297)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	**–**	**–**	**(12)**	–	–	169
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	**–**	**–**	**(72)**	–	–	(72)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	**–**	**–**	**51**	–	–	48
Chiffre d'affaires intragroupe	**(187)**	**–**	**–**	(205)	–	–
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	**–**	**–**	**27**	–	–	52
Profit sur la vente d'un immeuble	**–**	**15**	**–**	–	–	–
Autres	**–**	**(12)**	**14**	–	(8)	13
Total des chiffres consolidés	**(363) $**	**9 $**	**(51) $**	**(391) $**	**(48) $**	**(141) $**

	40 semaines closes les					
	3 oct. 2020			5 oct. 2019		
(en millions de dollars)	**Produits**	**Résultat d'exploitation**	**Charges d'intérêts nettes et autres charges financières**	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	**(388) $**	**(61) $**	**(108) $**	(406) $	(96) $	(137) $
Élimination du recouvrement de coûts	**(153)**	**–**	**–**	(156)	–	–
Élimination des résiliations de baux	**–**	**–**	**–**	(2)	–	
Profit net de Loblaw lié à la cession-bail d'immeubles conclue avec Propriétés de Choix	**–**	**–**	**–**	–	(7)	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	**–**	**(32)**	**–**	–	(24)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	**–**	**172**	**–**	–	(51)	–
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	**–**	**–**	**441**	–	–	(1 139)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	**–**	**–**	**(259)**	–	–	753
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	**–**	**–**	**(216)**	–	–	(216)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	**–**	**–**	**147**	–	–	137
Chiffre d'affaires intragroupe	**(476)**	**–**	**–**	(485)	–	–
Conversion des monnaies étrangères[i)]	**–**	**–**	**–**	–	(1)	–
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	**–**	**–**	**14**	–	–	136
Frais d'émission de Propriétés de Choix	**–**	**–**	**–**	–	–	14
Profit sur la vente d'un immeuble	**–**	**15**	**–**	–	–	–
Autres	**–**	**(27)**	**36**	–	(19)	31
Total des chiffres consolidés	**(1 017) $**	**67 $**	**55 $**	**(1 049) $**	**(198) $**	**(421) $**

i) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.

(en millions de dollars)	3 oct. 2020	Aux 5 oct. 2019	31 déc. 2019
Total des actifs			
Loblaw	**36 020 $**	35 615 $	36 451 $
Propriétés de Choix	**15 398**	15 482	15 575
Weston Foods	**4 483**	3 765	4 261
Autres[i)]	**32**	358	28
Intersectoriel	**(8 099)**	(8 485)	(8 502)
Chiffres consolidés	**47 834 $**	46 735 $	47 813 $

i) Le poste « Autres » comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger.

	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	**3 oct. 2020[i)]**	5 oct. 2019[i)]	**3 oct. 2020[i)]**	5 oct. 2019[i)]
Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles				
Loblaw	**396 $**	407 $	**806 $**	790 $
Propriétés de Choix	**33**	27	**102**	108
Weston Foods	**52**	55	**109**	124
Autres	**4**	3	**6**	3
Chiffres consolidés	**485 $**	492 $	**1 023 $**	1 025 $

i) Les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprennent des paiements anticipés de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 et de 66 millions de dollars pour l'exercice à ce jour qui ont été effectués en 2019 et transférés en provenance des autres actifs en 2020. Les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprennent des paiements anticipés de 10 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2019 qui ont été effectués en 2018 et transférés en provenance des autres actifs en 2019.

Note 24. Événements postérieurs à la date de clôture

TRANSACTIONS DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Le 13 octobre 2020, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition d'un portefeuille d'immeubles industriels comprenant quatre biens, pour un prix d'achat global de 86 millions de dollars. Le portefeuille est entièrement loué à une entreprise nationale de logistique ayant conclu des contrats de location à long terme.

Le 30 octobre 2020, Propriétés de Choix a cédé à un partenaire institutionnel une participation de 50 % sans droit de gestion dans un portefeuille d'immeubles de commerce de détail comprenant dix biens, pour un prix de vente global de 151 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction. L'acquéreur a l'option d'acquérir trois actifs supplémentaires pour un prix d'achat global de 51 millions de dollars.

De plus, Propriétés de Choix a conclu une entente visant à céder deux portefeuilles d'immeubles de commerce de détail comprenant huit biens, pour un prix de vente global de 107 millions de dollars.

Sommaire financier[i)]

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les 3 oct. 2020	 5 oct. 2019[ii)]
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	**16 209 $**	15 226 $
Résultat d'exploitation	**983**	884
Montant ajusté du BAIIA[iii)]	**1 715**	1 661
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[iv)]	**729**	701
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**323**	517
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières[iii)]	**308**	296
Impôt sur le résultat	**162**	103
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat[iii)]	**221**	177
Bénéfice net	**498**	264
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	**317**	83
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**303**	69
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[iii)]	**362**	391
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	**2 910 $**	1 776 $
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	**1 171**	1 091
Dépenses d'investissement	**485**	482
Flux de trésorerie disponibles[iii)]	**140**	115
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	**21 042**	20 914
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	**7 853**	7 308
Total des capitaux propres	**13 492**	12 912
Chiffres consolidés par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué par action ordinaire	**1,96 $**	0,44 $
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[iii)]	**2,35**	2,54
Mesures et ratios financiers consolidés		
Montant ajusté de la marge du BAIIA[iii)] (en pourcentage)	**10,6**	10,9
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société[iii)] sur une base annuelle (en pourcentage)	**14,9**	16,8
Montant ajusté du rendement du capital[iii)] sur une base annuelle (en pourcentage)	**10,0**	10,4
Secteurs d'exploitation à présenter		
Loblaw		
Produits	**15 671 $**	14 655 $
Résultat d'exploitation	**716**	688
Montant ajusté du BAIIA[iii)]	**1 522**	1 490
Montant ajusté de la marge du BAIIA[iii)] (en pourcentage)	**9,7**	10,2
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[iv)]	**795**	775
Propriétés de Choix		
Produits	**309 $**	324 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**145**	434
Bénéfice net (perte nette)	**97**	(211)
Fonds provenant des activités d'exploitation[iii)]	**169**	174
Weston Foods		
Chiffre d'affaires	**592 $**	638 $
Résultat d'exploitation	**16**	23
Montant ajusté du BAIIA[iii)]	**62**	72
Montant ajusté de la marge du BAIIA[iii)] (en pourcentage)	**10,5**	11,3
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles[iv)]	**47**	44

i) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2019 de la société, à la page 192.

ii) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

iii) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2020 de la société.

iv) Aux fins du calcul du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 155 millions de dollars (157 millions de dollars en 2019) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») ni d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars comptabilisé par Weston Foods (4 millions de dollars en 2019) et lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Profil de la société

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »), Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») et Weston Foods. Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada. Weston Foods est une entreprise de produits de boulangerie en Amérique du Nord qui fabrique des pains, des petits pains, des petits gâteaux, des beignes, des biscuits, des gâteaux, des tartes, des cornets, des gaufres, des produits de boulangerie artisanaux et plus encore.

Marques de commerce

GWL, Loblaw, Propriétés de Choix et leurs filiales respectives sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de GWL, de Loblaw, de Propriétés de Choix et de leurs filiales respectives et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.
100, avenue University
Toronto, Canada
M5J 2Y1

Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-800-564-6253
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
Télécopieur : 416-263-9394

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Tara Speers, directrice principale, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Cet appel sera archivé sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à loblaw.ca. Le présent rapport trimestriel comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse choicereit.ca.

Téléconférence et webémission du troisième trimestre

George Weston Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le mardi 17 novembre 2020 à 9 h (HE). Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 1-888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 1-855-859-2056, code d'accès 9788788#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Centre des investisseurs » du site weston.ca.

Préinscription possible.

This report is available in English.

GEORGE WESTON LIMITÉE
22, av. St. Clair Est
Toronto (Ontario)
M4T 2S5

Tél : 416-922-2500
www.weston.ca